



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Concours : CAPET EXTERNE ET CAFEP

Section : Économie et gestion

Option : Marketing

Session 2020

Rapport de jury présenté par :

Franck Brillet, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Président du jury : Franck Brillet

Sommaire

I. BILAN DU CONCOURS 2020.....	3
II. ÉPREUVES D'ADMISSIBILITE.....	3
II.1 Composition d'épreuve de synthèse.....	4
II.1.1 Éléments statistiques	4
II.1.2 Rappel de la définition et du programme de l'épreuve	5
II.1.3. Observations du jury	6
II.2. Composition de sciences de gestion, option « marketing »	18
II.2.1 Éléments statistiques	19
II.2.2. Rappel de la définition et du programme de l'épreuve	19
II.2.3. Présentation du sujet	22
II.2.4. Commentaires du jury	23
II.2.5. Conseils aux candidats	25
II. 2.6. Conclusion	31
III. ÉPREUVES D'ADMISSION.	32
III.1. L'épreuve de mise en situation professionnelle	32
III.1.1 Rappel de la définition de l'épreuve et de son déroulement	32
III.1.2 Éléments statistiques portant sur l'épreuve	33
III.1.3 Observations et conseils des membres du jury concernant l'épreuve	34
III.1.4 Recommandations aux candidats pour la préparation de l'épreuve.....	39
III.2. L'épreuve sur dossier	41
III.2.1. Définition et déroulement de l'épreuve sur dossier	41
III.2.2 Éléments statistiques	41
III.2.3 Observations des membres du jury	42
III.2.4 Conseils du jury aux candidats	43
ANNEXES	46
Annexe 1 : Définition des épreuves	47
Annexe 2 : Programme du concours	48
Annexe 3 : Note aux candidats admissibles	51
Annexe 4 : Exemples de sujets de la session 2020 pour l'épreuve de mise en situation professionnelle	52
Annexe 5 : Exemples de sujets de la session 2020 pour l'épreuve d'entretien sur dossier	57

I. BILAN DU CONCOURS 2020.**CAPET externe**

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre de postes offerts au concours	55	72	72	74	61	81	90
Candidats inscrits	1 270	1 410	1 378	1 520	1 577	1 463	1223
Candidats présents	513	642	613	641	681	641	555
<i>Taux de présence</i>	40,3 %	45,5 %	44,4 %	42,6 %	43,2 %	43,8 %	45,38%
Candidats admissibles	141	190	171	192	154	185	203
Moyenne des candidats admissibles (/20)	10,27	9,98	10,71	10,87	10,73	10,77	9,98
Moyenne du dernier candidat admissible (/20)	8,75	8,5	9	9	9,46	8,67	8
Candidats admis sur liste principale (LP)	55	72	72	74	61	81	90
Candidats présents		184 (97 %)		158 (82 %)	140 (91 %)	171 (92 %)	193 (95 %)
Moyenne des candidats admis sur LP (/20)	12,69	13,37	13,09	13,45	13,05	13,12	13,97
Moyenne du dernier candidat admis sur LP (/20)	10,42	11,17	11	10,89	10,7	11,08	10,67
Candidats inscrits sur liste complémentaire (LC)	11	28	20	8	0	0	0
Moyenne du dernier inscrit sur LC (/20)	9,75	10	9,75	10,58	-	-	-

CAFEP (Aucun poste n'était proposé pour la session 2015.)

	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre de postes offerts au concours	8	13	9	8	9
Candidats inscrits	312	346	386	319	348
Candidats présents	156	151	148	124	156
<i>Taux de présence</i>	50 %	48 %	38,3 %	38,9 %	44,83%
Candidats admissibles	21	30	22	20	20
Moyenne des candidats admissibles (/20)	11,86	11,85	12,5	11,98	11,41
Moyenne du dernier candidat admissible (/20)	10,75	9,91	11,04	10,33	10,50
Candidats admis sur liste principale (LP)	8	13	9	8	9
Candidats présents	20 (95 %)	25 (83 %)	21 (95 %)	18 (90 %)	19 (95%)
Moyenne des candidats admis sur LP (/20)	13,93	14,68	15,23	14,19	14,00
Moyenne du dernier candidat admis sur LP (/20)	13,17	13,06	13,7	13,28	12,20

II. ÉPREUVES D'ADMISSIBILITE.

II.1 Composition d'épreuve écrite de synthèse

II.1.1. Rappel de la définition et du programme de l'épreuve

L'épreuve consiste en l'exploitation d'un dossier documentaire relatif à des problématiques relevant du management et en l'étude de leurs prolongements économiques et juridiques.

Elle comporte deux parties :

- une synthèse à partir de la formulation d'une problématique fournie dans le sujet et centrée sur l'exploitation pédagogique d'un thème de management des organisations ;
- des réponses à une série de questions, soit dans le domaine économique, soit dans le domaine juridique. Le candidat choisit de traiter la série de questions se rapportant à l'un ou à l'autre de ces domaines, mais ne peut pas panacher les deux. Durée : cinq heures ; coefficient 1.

Le sujet de cette épreuve a été commun à cinq options du CAPET d'économie et gestion :

- communication, organisation et gestion des ressources humaines ;
- comptabilité et finance ;
- marketing ;
- informatique et systèmes d'information ;
- gestion des activités touristiques.

Les programmes de l'épreuve de synthèse comportent des éléments communs à toutes les options du concours. Ces programmes comprennent deux parties, l'une en relation avec les programmes des disciplines correspondantes enseignées dans la série STMG (programmes en vigueur le 1er janvier de l'année du concours), l'autre précisant l'étude des thèmes complémentaires. Ainsi, sur le fond disciplinaire, le programme de l'épreuve de synthèse repose sur les contenus des programmes :

- de la spécialité Droit & économie et de la spécialité Management de la classe de première STMG "programme rénové" (mis en œuvre en classe de première à la rentrée de septembre 2019, donc en vigueur au 1er janvier 2020) ;
- et des matières d'Économie-droit et de Management des organisations de la classe de terminale STMG "ancien programme" (toujours en cours pour l'année scolaire 2019-2020, donc en vigueur au 1er janvier 2020).

Précisions à propos du programme de l'épreuve écrite de Synthèse

Les contenus des programmes de première et terminale STMG doivent être traités à un niveau universitaire M1. À cette base, s'ajoute les thèmes précisés ci-dessous.

A) Droit - Thématiques suivantes traitées au niveau universitaire M1

- Les régimes juridiques de l'activité professionnelle.
- L'adaptation de la relation de travail par la négociation.
- Les relations contractuelles avec la personne publique.
- Le droit de l'immatériel.
- Le droit de l'entreprise en difficulté.

B) Économie - Thématiques suivantes traitées au niveau universitaire M1

- La dynamique de la croissance économique et le développement.
- La politique économique dans un cadre européen.
- La globalisation financière.
- La régulation de l'économie mondiale.

C) Management - Thématiques suivantes traitées au niveau universitaire M1

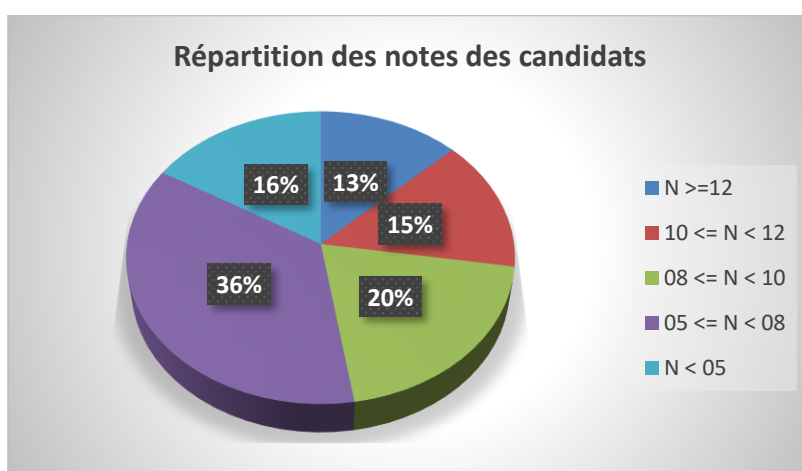
- L'entrepreneuriat et le management.
- Le développement stratégique.
- La gestion des ressources humaines.
- La gestion des ressources technologiques et des connaissances.

II.1.2. Éléments statistiques portant sur l'épreuve 2020

714 copies rendues.

Répartition des notes pour les deux concours **CAPET** et **CAFEP** :

	MOYENNE	NOMBRE DE COPIES	NOTE la plus haute	NOTE la plus basse
	7,84/20	714	17/20	0,5/20
Partie synthèse (/36)	16,84		32	1,5
Partie questions (/24) (économie ou droit)				
<i>Dont économie</i>	7,14		21,5	0
<i>Dont droit</i>	6,79		19	0

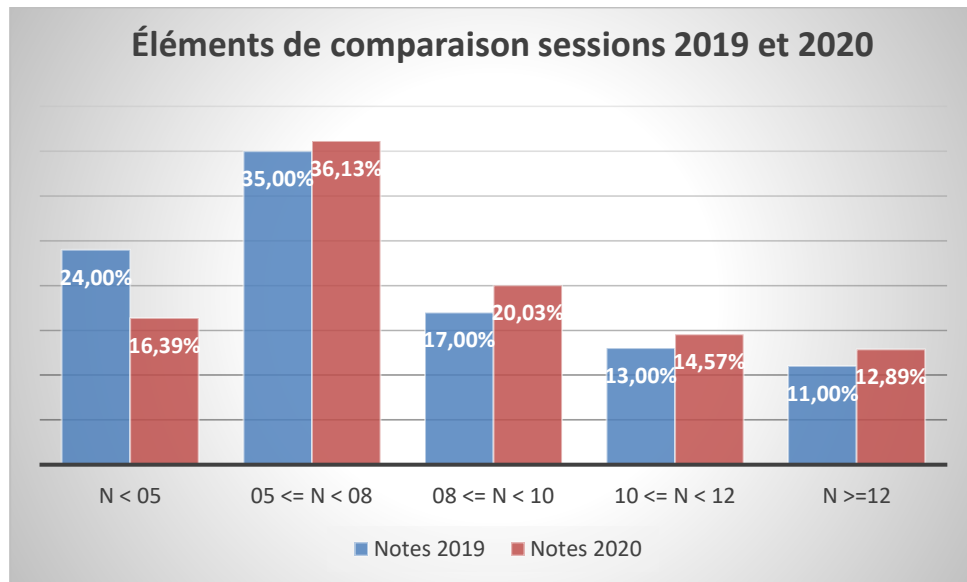


On peut remarquer que :

- 52% des candidats obtiennent des notes inférieures à 8 ;
- 35% des candidats obtiennent des notes entre 8 et 12 ;
- 13% obtiennent une note supérieure ou égale à 12.

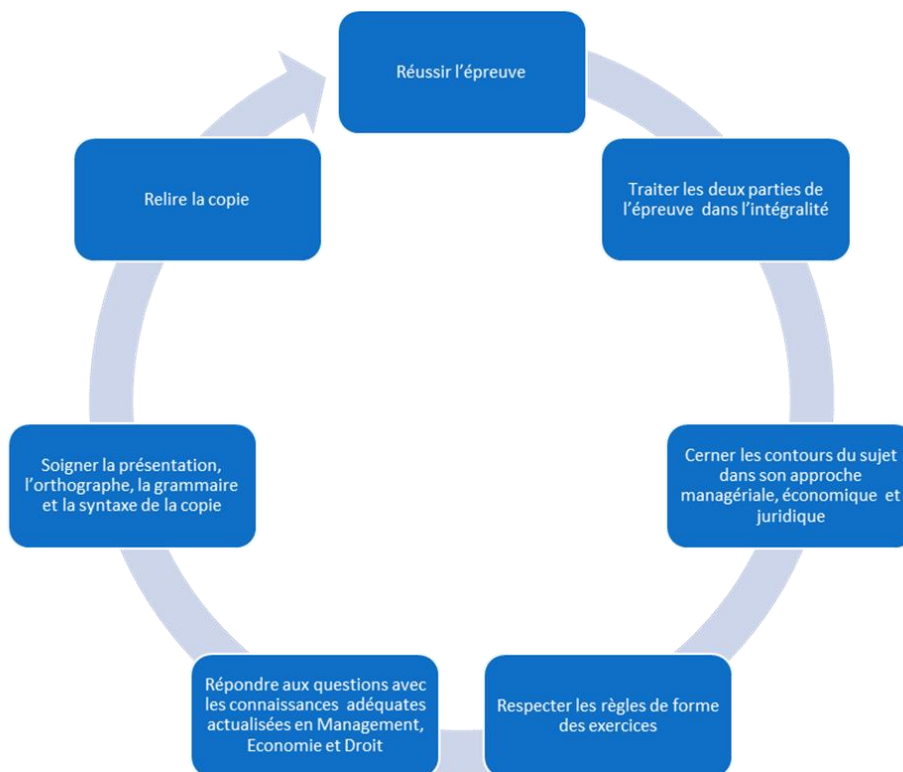
Dans le choix des questions à traiter :

- 34% des candidats (245 copies sur 714) ont choisi les questions dans le domaine juridique ;
- 61% des candidats (436 copies sur 714) ont choisi les questions dans le domaine économique ;
- 5% des candidats (33 copies sur 714) n'ont traité ni l'économie ni le droit.



II.1.3. Observations et conseils des membres du jury concernant l'épreuve écrite de Synthèse.

L'épreuve se compose de deux parties - note de synthèse et questions dans le domaine économique ou dans le domaine juridique - qui vont faire l'objet de commentaires différenciés. Il est cependant utile de donner les conseils généraux suivants aux candidats afin qu'ils soient prêts à aborder cette épreuve dans les meilleures conditions.



Conseil aux candidats

Il est indispensable d'acquérir des connaissances rigoureuses pour éviter les propos généraux ne prenant pas en compte les spécificités de l'épreuve, leur mise à jour est également un prérequis incontournable.

Un entraînement méthodique à la lecture rapide d'un dossier documentaire est fortement recommandé pour ne pas se laisser déborder par le temps et savoir dégager rapidement les informations essentielles.

La qualité de l'expression écrite du candidat est primordiale : des propos incompréhensibles du fait de l'absence de maîtrise de la langue et/ou d'une calligraphie illisible ne permettent pas d'apprécier la qualité des connaissances et des raisonnements.

La qualité de la rédaction est appréciée tant sur le fond que sur la forme. Il est attendu des phrases complètes, sans fautes d'orthographe. La présentation de la copie doit être soignée et l'écriture ne doit pas être négligée, le jour de l'épreuve le candidat doit prendre le temps de relire sa copie afin de repérer et corriger le maximum d'erreurs orthographiques, syntaxiques et grammaticales.

Un travail personnel important est donc exigé et doit être organisé. Il convient de l'inscrire dans la durée afin de permettre une bonne acquisition des connaissances et un recul par rapport aux connaissances et leur utilisation rationnelle et pertinente tout au long de l'épreuve. Un rythme régulier de travail est évidemment conseillé.

II.1.4. La note de synthèse

À partir d'un dossier documentaire, le candidat rédige une note de synthèse relevant du management qui devra répondre à une problématique relative au thème suivant : « Intelligence artificielle et performance ».

Les attendus de l'épreuve sur le fond ont pour objectif de vérifier que le candidat est capable de sélectionner des informations, de se les approprier, de les relier et les assembler. Il est donc nécessaire que le candidat soit en mesure d'exploiter l'intégralité des documents proposés, de distinguer les informations essentielles des informations accessoires, de restituer les idées principales sans paraphrase et de proposer des raisonnements rigoureux sans ajout de connaissances ni de commentaires ou jugements personnels.

Soulignons que l'art de la note de synthèse réside dans la capacité du candidat à traduire sa maîtrise des savoirs. En effet, il doit maîtriser les contenus scientifiques et les apports théoriques relevant du management pour être en capacité de restituer clairement les éléments du corpus. La rédaction de sa note de synthèse doit traduire cette maîtrise. Notamment à travers le choix de la problématique ou le plan adopté.

Rappel : La note de synthèse reprend les différents éléments du dossier sans ajout de données supplémentaires et sans refléter l'avis du rédacteur.

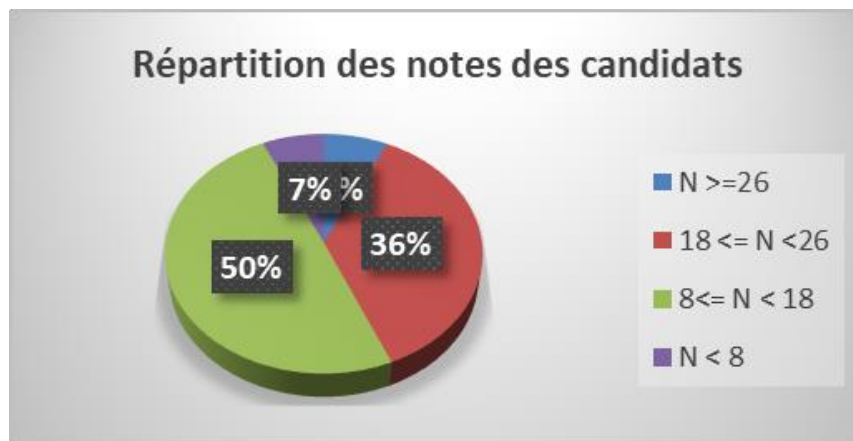
Rappel des consignes relatives au nombre de mots :

Le sujet précise le nombre de mots attendus dans la synthèse. En l'occurrence, pour la session 2020, 1 400 mots étaient attendus (+/- 10 %). La technique de comptage des mots est la suivante : seuls comptent les mots ou groupes de mots entre deux espaces. Les candidats doivent indiquer le décompte du nombre de mots à la fin de la synthèse. Ce nombre est vérifié par le jury.

Répartition des notes obtenues par les candidats sur la partie Note de synthèse :

La partie « note de synthèse » est notée sur 36 points.

- Note maximale : 32/36
- Note minimale : 01,5/36
- Moyenne : 16,84/36



Observations et conseils aux candidats sur la partie Note de synthèse :

Les constats :

Globalement, les copies attestent d'une maîtrise de la méthodologie de la note de synthèse. La majorité des copies présente une introduction et un corps structuré. À l'inverse, les candidats (encore trop nombreux) qui ne maîtrisent pas cet exercice sont pénalisés. En effet, sans méthodologie rigoureuse, la copie peut très vite ne pas répondre aux enjeux du concours.

La maîtrise de la langue est un corollaire incontournable à la réussite de cet exercice technique et rigoureux : ce qui implique le vocabulaire, l'orthographe, la grammaire et la syntaxe).

Beaucoup de candidats ont accordé de l'importance au soin et à la présentation de la copie en présentant des copies aérées, lisibles, avec une orthographe, une grammaire et une syntaxe irréprochables.

Aussi, les candidats (là encore trop nombreux) à ne pas soigner leur écriture (parfois illisible) mais surtout l'orthographe, la grammaire et la syntaxe ont été pénalisés dans leur notation. Certaines copies présentent les points faibles suivants : illisibilité, présence en très grand nombre de fautes d'orthographe, de grammaire, de syntaxe, des confusions entre les verbes et les pronoms (« sont » et « son »), des confusions sur l'accord des verbes du premier groupe (utilisation du « er » et « é ») absence d'accent sur certains mots, absence de mots rendant la phrase incompréhensible, des formulations très maladroites, choix de préposition ou pronom relatif erroné, difficulté de coordination dans les phrases, difficulté de construction des subordonnées. Il est à souligner que ces faiblesses sont rédhibitoires et incompatibles avec les attentes d'un concours de recrutement d'enseignants.

L'introduction est globalement maîtrisée dans la forme : définition des termes du sujets, identification et construction d'une problématique pertinente, appréciation des enjeux soulevés par le sujet.

Dans les copies valorisées, les parties constitutives sont présentes. L'introduction est alors amenée par une phrase d'accroche pertinente pour s'achever par l'annonce d'un plan cohérent avec la problématique et en lien avec le contenu du dossier documentaire. Une introduction bien structurée éveille la curiosité et l'attrait, les candidats doivent le garder en mémoire.

Les copies pénalisées présentent les lacunes suivantes : absence d'introduction, absence ou phase d'accroche inappropriée, absence de définition des mots clés, un choix maladroit de problématique allant même à la réduire à une simple reprise de l'énoncé ou à une succession de questions sans mise en perspective des enjeux du sujet qui implique alors un hors-sujet mais aussi en omettant de faire le lien entre les deux mots clés du sujet, problématique trop restrictive, absence de plan, annonce de plan peu cohérent, plan sans grande originalité, nombreux ajouts personnels dans l'introduction.

Les attendus **du contenu** de la note de synthèse sont : organiser et articuler logiquement les informations en parties et sous-parties, exposer une réflexion cohérente et pertinente au regard de la problématique posée, maîtriser les contenus scientifiques et les apports théoriques relevant du management constituant le corpus.

Un certain nombre de copies présentent une architecture et une structuration convenables. Leurs principales qualités étant de proposer des parties équilibrées respectant le plan annoncé.

En revanche, il est à souligner qu'un nombre important de copies présente une absence de structure visuelle, des transitions entre les parties peu claires, voire absentes. Ceci fait douter des capacités de certains candidats à structurer leur pensée et à l'exposer de façon fluide et organisée. Or cela fera partie des tâches quotidiennes du futur enseignant. S'il n'est plus besoin

d'imposer une orthodoxie avec un plan en deux ou trois parties accompagnées de sous-titres déclinés à loisir, il est nécessaire que toute rédaction soit structurée et argumentée de façon implicite, permettant au correcteur de saisir l'enchaînement logique, l'articulation, les transitions et l'argumentation.

Il faut aussi souligner que de nombreuses copies sont inachevées ou trop courtes. Laissant à penser que les candidats ont soit manqué de temps, soit ne maîtrisent pas correctement la technique de la note de synthèse, ou ont des connaissances scientifiques fragiles.

L'utilisation des documents : il s'agit d'exploiter l'intégralité des documents proposés, de distinguer les informations accessoires des principales, de restituer les idées principales sans paraphrase, de proposer des raisonnements rigoureux sans ajouts de connaissances ni de commentaires ou jugements personnels.

Les copies faisant état d'une bonne maîtrise de l'exercice utilisent et citent l'intégralité des documents. Certaines précisent après chaque argument ou assertion le numéro de document concerné. Il est à préciser que cette méthode est appréciable pour la lecture de la copie mais n'est pas obligatoire. Les idées principales des documents sont synthétisées à bon escient et introduites avec pertinence en respectant le plan annoncé. Cette utilisation des documents traduit également une bonne connaissance des théories managériales.

Le jury attire l'attention des candidats sur les éléments qui ont conduit à pénaliser certaines copies : absence d'utilisation de l'ensemble des documents, citation littérale du texte, paraphrase légère et/ou lourde d'un ou plusieurs documents, surexploitation d'un ou plusieurs documents, ajouts d'éléments personnels, etc.

Le respect du **nombre de mots** : le nombre de mots attendus était situé dans une fourchette de 1400 mots (+/- 10%). Les candidats doivent s'astreindre à respecter cette consigne. Elle fait partie des compétences de communication à l'écrit qui sont évaluées. Le jury a apprécié les candidats qui ont précisé le nombre de mots en toute transparence même lorsque le nombre inscrit était inférieur à celui attendu. Cependant, les candidats doivent s'efforcer de respecter la fourchette, gage d'une maîtrise de la technique de l'exercice et d'une capacité à synthétiser.

Conseils aux candidats

Sur la maîtrise de la langue :

- ne pas hésiter tout au long de la préparation à consulter un manuel d'orthographe et de grammaire et refaire les exercices de base de construction des phrases, apprendre à alléger son style d'écriture, apprendre à l'adapter aux exigences scientifiques des trois dominantes théoriques du concours ;
- lire des textes complexes et construits pour améliorer sa syntaxe (littérature, romans, essais, etc.) ;
- enrichir son vocabulaire pour améliorer sa communication.

Quant à la technique de l'épreuve :

- apprendre à lire rapidement : se former aux techniques de lecture rapide ;
- apprendre à résumer et à structurer l'information managériale, juridique et économique tout au long de la préparation en fonction de sa méthode personnelle de mémorisation (par exemple : synthèse visuelle et textuelle – « *sketchnote* », dessin, tableau - entraînement par des restitutions orales entre préparateurs pour travailler la méthode du « pitch » <https://creg.ac-versailles.fr/pitcher-une-competece-essentielle-pour-bien-communiquer>). L'objectif étant d'être capable de restituer de façon synthétique, sans dénaturer et sans faire d'apport personnel tout type d'information ;
- apprendre à faire l'exercice dans les conditions du concours tout au long de l'année en respectant la technique de construction d'une note de synthèse. Il faut garder en mémoire que la note de synthèse doit être structurée, répondre au sujet posé avec une problématique pertinente, citer les documents et comporter le nombre de mots attendus.

Éléments attendus sur le fond

Le sujet portait sur la thématique suivante : « **Intelligence artificielle et performance** ».

Plusieurs problématiques étaient envisageables. À titre d'exemples :

- 1) Dans quelle mesure l'intelligence artificielle permet-elle la performance des organisations ?
- 2) L'intelligence artificielle est un véritable enjeu pour les entreprises. Sera-t-elle source de performance pour les entreprises ?

Propositions de plans possibles pour la note de synthèse :

Les plans présentés ci-dessous ne sont que des propositions parmi d'autres. Les bons candidats ont su construire des présentations différentes des éléments importants du corpus documentaire toutes aussi pertinentes.

Problématique 1 : Dans quelle mesure l'intelligence artificielle permet-elle la performance des organisations ?

- I. L'intelligence artificielle, un enjeu stratégique majeur pour la performance des organisations.
 - A. Création de valeur et compétitivité.
 - B. Nouveaux modèles d'affaires et éthiques.
- II. Les limites de l'intelligence artificielle existent et doivent être dépassées pour atteindre la performance dans les organisations.
 - A. Changement et culture organisationnelle.
 - B. Compétences et formation.

Problématique 2 : L'intelligence artificielle est un véritable enjeu pour les entreprises. Sera-t-elle source de performance pour les entreprises ?

- I. Opportunités de l'intelligence artificielle pour améliorer la performance des organisations.
 - A. Performance économique et financière de l'entreprise.
 - B. Performance organisationnelle et environnementale.
- II. Les limites de l'intelligence artificielle sur la performance des organisations.
 - A. Limites sociales et éthiques.
 - B. Limites technologiques et financières.

Constats sur le fond scientifique des copies

Les meilleurs candidats ont su interroger le sujet et mobiliser leurs connaissances. Cette mobilisation adéquate se traduit dans le choix du plan, l'exploitation des documents, un vocabulaire précis et des éclairages pertinents. Le jury constate que malheureusement certaines copies s'en dispensent et ont été pénalisées. Par exemple, de nombreuses copies ne présentaient aucune connaissance sur la chaîne de valeur de Porter. Elles se contentaient de citer le document sans mettre en exergue le lien avec l'intelligence artificielle ou encore la performance. Laissant à penser que les candidats n'étaient pas en mesure d'explicitier cette notion et de justifier sa présence dans le corpus documentaire.

Parfois les candidats font état de leur connaissance mais alors tombent dans le travers de l'ajout d'éléments personnels. Tandis que d'autres adoptent un propos trop général, à la limite de la « vulgarisation », voire extérieur à la thématique de l'épreuve. Cela ne présente aucun intérêt et ne permet pas de saisir le niveau de maîtrise scientifique et technique du candidat.

Conseil aux candidats

Les candidats doivent prendre le temps de peaufiner leur problématique. La qualité et la justesse de cette dernière induisent des développements pertinents. Trop de problématiques mal formulées ont conduit les candidats à ne pas traiter du sujet et à ne pas faire de lien entre les deux termes clés du sujet. De nombreuses copies ont ainsi été rédigées autour de la problématique généraliste de l'impact de l'intelligence artificielle, en se bornant à présenter les avantages et les inconvénients de la mise en place de l'intelligence artificielle.

Il est également souhaitable que les candidats se tiennent informés des thèmes d'actualités concernant les trois dominantes scientifiques du concours. Cela peut faciliter une compréhension plus rapide des éléments du corpus documentaire.

Rappel des principes de base de la note de synthèse

La note de synthèse n'est pas un résumé condensé de différents articles. Le but de cette épreuve est de tirer les informations essentielles de chaque document, puis de les organiser de manière structurée dans sa copie. Dans tous les cas, il s'agit de proposer une information brève, objective, directement utilisable, sur un sujet qui pose problème.

L'objectivité.

Une règle fondamentale consiste à éviter la partialité qui n'est pas de mise dans une note de synthèse, quels que soient les arguments développés. Ce n'est pas un rapport personnel et il convient de ne jamais manquer à la règle de l'objectivité qui vaut neutralité.

Étapes de conception de la synthèse

1. Effectuer une lecture attentive du dossier documentaire. Extraire les éléments fondamentaux de chaque document en rapport avec le sujet posé puis hiérarchiser les idées retenues (notions clés, idées complémentaires, exemples). L'exercice de la note de synthèse requiert une parfaite gestion du temps qui suppose d'abord une lecture rapide et efficace des documents proposés de manière à les qualifier et à définir la problématique qui va être le fil rouge de la note.
2. Problématiser l'idée directrice qui relie les différents documents. La formuler en préalable à l'annonce du plan en la situant dans un contexte, en rappelant les enjeux.
3. Construire un plan, l'annoncer dans l'introduction puis le respecter dans le développement.
4. Articuler son argumentation en prévoyant des transitions entre parties et sous parties.
5. Éviter qu'à l'intérieur des différentes parties le propos ne se perde en détails et digressions.
6. Ne pas formuler d'opinion personnelle.
7. Éventuellement conclure de manière concise.

II.1.5 Les questions dans le domaine économique ou juridique

Privilégier la synthèse par rapport aux questions économiques ou juridiques est une stratégie risquée qui ne permet pas de mettre en valeur les connaissances économiques et juridiques, pourtant indispensables aux compétences attendues d'un enseignant d'Économie & Gestion. L'actualisation des connaissances dans les disciplines économique et juridique apparaît comme une condition de réussite incontournable.

Le candidat choisit une des deux séries de questions : soit celle d'ordre économique, soit celle d'ordre juridique, sans possibilité de panachage et en indiquant clairement sur la copie, la nature de son choix.

Choix n°1 : Questions dans le domaine économique

Question 1. Quelles sont les caractéristiques ainsi que les enjeux des investissements directs à l'étranger en général et pour la France en particulier ?

La réponse à cette question supposait que le candidat définisse dans un premier temps le terme d'IDE.

Dans un deuxième temps, le candidat pouvait structurer sa réponse autour de deux axes, à savoir :

- axe 1 - Caractéristiques des IDE : moyen de l'internationalisation des firmes, leurs différentes formes et provenances ;
- axe 2 - Enjeux des IDE : les IDE sont motivés par les stratégies des entreprises, les enjeux pour les pays d'origine et pour les pays d'accueil, notamment le cas de la France.

Question 2. Quels sont les effets du progrès technique sur l'emploi ?

La réponse à cette question supposait que le candidat définisse dans un premier temps les termes : progrès technique et emploi.

Dans un deuxième temps, le candidat pouvait structurer sa réponse autour de deux axes, à savoir :

- axe 1 - Approche quantitative : le progrès technique supprime des emplois (gains de productivité, les innovations de procédés servent à économiser de la main-d'œuvre), mais en parallèle le progrès technique crée aussi des emplois (facteur de croissance, innovation, etc.) ;
- axe 2 - Approche qualitative : le progrès technique appauvrit l'emploi (la pénibilité du travail, surveillance plus grande, tâches répétitives et sans intérêt), mais le progrès technique enrichit aussi l'emploi (l'amélioration des conditions de travail, montée en compétence, etc.).

Le candidat devait s'appuyer sur certains auteurs en développant leur approche théorique : Ford, Schumpeter, Sauvy, etc.

Question 3. En quoi les spécificités du marché du travail influent-elles sur son mode de fonctionnement ?

La réponse à cette question supposait que le candidat définisse dans un premier temps le terme marché du travail.

Dans un deuxième temps, le candidat pouvait structurer sa réponse autour de plusieurs axes (néoclassique et keynésien, puis d'autres approches, etc.) :

- axe 1 - Analyse néo-classique : le marché du travail est un marché comme les autres, mais présente des caractéristiques qui lui sont propres (inadéquation entre l'offre et la demande de travail, chômage frictionnel, naturel, etc.) ;
- axe 2 - Analyse keynésienne : le marché du travail est un marché non optimal (la demande de travail est liée à la demande effective, rigidité des salaires à la baisse, théorie du salaire d'efficacité) ;
- axe 3 - Autres analyses : les barrières à l'entrée sur le marché du travail sont nombreuses (*insiders/outsiders*, etc.).

Le candidat devait s'appuyer sur certains auteurs en développant leur approche théorique : Keynes, Friedman, Stigler, etc.

Choix n°2 : Questions dans le domaine juridique

Question 1. Comment est assurée la protection des données à caractère personnel ?

La réponse à cette question supposait que le candidat définisse dans un premier temps le concept de données à caractère personnel.

Dans un deuxième temps, le candidat pouvait structurer sa réponse autour de deux axes, à savoir :

- axe 1 - L'organisation de la protection : les dispositions du règlement européen RGPD, la loi informatique et libertés modifiée par la loi du 20 juin 2018 ;
- axe 2 - Les principales dispositions : le consentement « explicite » et « positif », le droit à l'effacement, la portabilité, etc.

Question 2. Le droit des contrats garantit-il un équilibre entre les parties ?

La réponse à cette question supposait que le candidat définisse dans un premier temps le contrat.

Dans un deuxième temps, le candidat pouvait structurer sa réponse autour de deux axes, à savoir :

- axe 1 - La liberté contractuelle et l'autonomie de la volonté comme principes : articles 1102 à 1104 ;
- axe 2 - La loi prévoit cependant des exceptions à cette autonomie : les contrats d'adhésion, le contrat de gré à gré, la théorie de l'imprévision.

Question 3. Le salarié est-il mieux protégé que le travailleur indépendant ?

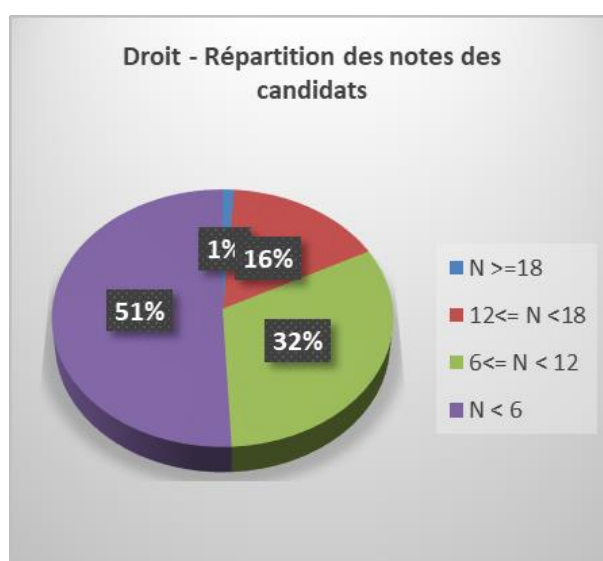
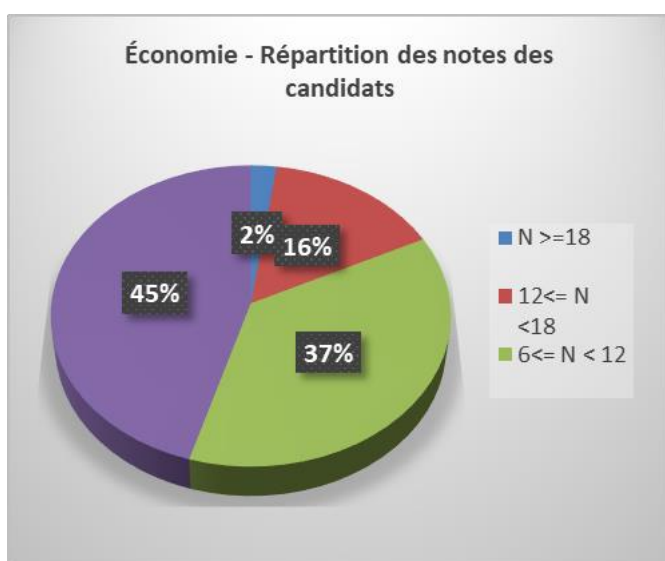
La réponse à cette question supposait que le candidat définisse dans un premier temps les concepts de salarié et de travailleur indépendant.

Dans un deuxième temps, le candidat pouvait structurer sa réponse autour de deux axes, à savoir :

- axe 1 - Des régimes et une protection différents : le droit du travail et le droit social protègent le salarié (jouissance de ses libertés individuelles et collectives). Le travailleur indépendant bénéficie d'une protection sociale (maladie, maternité, invalidité, retraite) ;
- axe 2 - Des différences qui s'estompent de plus en plus : la condition des travailleurs salariés et celle des travailleurs indépendants ne sont plus aussi éloignées qu'auparavant.

Répartition des notes obtenues par les candidats

La partie « Questions dans le domaine économique ou juridique » est notée sur 24 points.



	Économie	Droit
Nombre de copies	436	245
Note maximale	21,5/24	19/24
Note minimale	00/24	00/24
Moyenne	07,14/24	06,79/24

33 copies n'ont traité ni les questions d'économie, ni les questions de droit.

Observations et conseils aux candidats sur la partie questions d'économie ou de droit

Les constats

Les candidats optent en grande majorité pour les questions dans le domaine économique.

Sur la forme : les candidats doivent être en mesure de présenter des réponses structurées faisant état d'une bonne maîtrise de la langue française. De ce fait, il est intéressant de débiter la réponse par un paragraphe introductif qui respectera les règles classiques de rédaction d'une introduction (accroche, définition des termes clés, problématique induit par la question, annonce de plan). Par la suite les développements peuvent être structurés par un plan en deux ou trois parties (apparentes de façon titrées ou implicites). Il est également intéressant d'achever sa réponse par une courte conclusion incluant un prolongement qui ouvre sur une autre perspective de la question.

Sur le fond : les développements économiques des candidats doivent être organisés avec un raisonnement rigoureux, être pertinents et étayés par les apports théoriques conséquents et des illustrations tirées de l'actualité économique nationale, européenne et internationale. Le jury rappelle que les candidats doivent exposer des connaissances mises à jour. Les développements juridiques doivent être étayés par des apports de nature légale, réglementaire, doctrinale ou jurisprudentielle. Attention, à la tentation d'utiliser le fait social comme un argument juridique. Le jury rappelle que les candidats doivent exposer des connaissances mises à jour.

Conseils aux candidats

Le jury invite particulièrement les candidats à consolider leurs connaissances et leur technique de rédaction des réponses aux questions que ce soit en économie ou en droit. Le niveau général de connaissances est largement insuffisant pour un concours de recrutement d'enseignant en économie & gestion. La maîtrise des concepts fondamentaux en économie et en droit est plus que requise et attendue. Le jury rappelle aux candidats qu'ils doivent avoir des connaissances solides sur les deux champs disciplinaires (même si un choix stratégique doit être opéré pour l'épreuve au concours). Ils doivent garder en mémoire qu'en tant qu'enseignant ils seront amenés à enseigner les deux matières que ce soit dans les classes pré-baccalauréat ou post-baccalauréat. Plusieurs copies sont rendues sans avoir traité l'une ou l'autre série de questions. Il est vivement déconseillé de faire l'impasse sur le droit ou l'économie.

Par ailleurs, les questions posées sont totalement en phase avec le programme et l'actualité économique et juridique. Il est tout à fait attendu que les candidats se tiennent informés de ces évolutions qui pouvaient difficilement passer inaperçues pour un préparatoire au concours, notamment en droit.

Remarques sur les copies valorisées

Les copies valorisées répondent dans une large mesure aux attentes de l'épreuve sur la forme. On souligne un effort réel de structuration des réponses. Celles-ci sont souvent organisées autour d'un plan apparent en deux ou trois parties. Les copies qui ont adopté un plan implicite, proposent des paragraphes structurés aérés avec des transitions visuelles ou rédactionnelles permettant au correcteur de suivre l'argumentation et le fil des idées. Ces candidats ont aussi accordé de l'importance au soin et à la présentation de la copie en présentant des copies aérées, lisibles, avec une orthographe, une grammaire et une syntaxe irréprochables.

Rien ne peut remplacer la maîtrise des savoirs. Les meilleures copies proposent des développements comprenant les éléments de connaissance essentiels à la réponse incluant à minima la définition économique des mots clés, les savoirs et les cadres théoriques et conceptuels économiques mobilisables et attendus. Ce sont donc des copies qui attestent de connaissances actualisées en économie, d'illustrations théoriques et chiffrées actualisées, de réponses structurées, des fondements juridiques cités en droit.

Remarques sur les copies pénalisées

Les copies obtenant des notes basses ne répondent pas aux attentes de l'épreuve sur la forme. Elles manquent spécifiquement de structuration dans les réponses. Celles-ci sont souvent organisées avec des paragraphes comprenant des tirets sans construction (impression d'un inventaire, d'une succession d'idées mises les unes à la suite des autres). Par ailleurs, les candidats (là encore trop nombreux) à ne pas soigner leur écriture (parfois illisible) mais surtout l'orthographe, la grammaire et la syntaxe ont été pénalisés dans leur notation.

Sur le fond scientifique, plusieurs éléments négatifs ont été constatés par le jury et l'ont conduit à sanctionner certaines copies.

Nous pouvons citer à titre d'exemples les faiblesses suivantes en économie : des questions non traitées, absence de définition des termes clés (emploi, IDE, marché du travail, performance, etc.), aucune précision sur la situation actuelle de la France en matière d'attractivité sur les IDE, aucune argumentation économique, aucune donnée chiffrée, aucune référence à des théories économiques, connaissances fragiles, développements hors sujet, absence de références conceptuelles et théoriques, absence de données chiffrées, exemples et illustrations peu adaptés à la richesse de l'actualité économique, traitement lapidaire des questions, illustrations et données chiffrées obsolètes, etc.

En droit, afin de répondre correctement à la question n°1, le jury attendait des candidats qu'ils évoquent, à tout le moins, la notion de RGPD. À titre d'exemples, les lacunes suivantes ont été relevées dans les copies : notion d'équilibre du contrat non comprise, principes fondamentaux non évoqués, absence de présentation de la législation en matière de RGPD, confusion entre équilibre du contrat et conditions de validité du contrat, absence d'argumentation juridique, absence d'actualité juridique, propos généralistes sans fondement juridique.

Conseils aux candidats

Il est conseillé de répondre aux questions de façon structurée, dans un langage soutenu avec des connaissances ciblées, adaptées, actualisées et illustrées avec des exemples tirés de l'actualité économique ou juridique nationale, européenne et/ou internationale. La maîtrise des définitions et théories économiques, ainsi que des concepts juridiques, sont des prérequis incontournables. En droit, il est absolument nécessaire de citer les fondements juridiques des arguments avancés, et de tirer de la question posée une problématique juridique (« problème de droit ») corrélée.

De ce fait, l'approfondissement des cours (lorsque le candidat est inscrit à une préparation concours) et la consultation de manuels universitaires (voir la bibliographie), accompagnés d'une lecture permanente de la presse économique et juridique papier ou en ligne, sont utiles et nécessaires.

II.1.6. Repères bibliographiques pour les connaissances fondamentales en management, économie et droit

Cette liste ne constitue pas une liste exhaustive des attendus en termes de références. Elle vise à encourager les candidats à travailler les savoirs académiques afin d'acquérir les bases fondamentales à l'enseignement de l'économie et de la gestion.

Ressources mobilisables en droit (liste non exhaustive)

- Les manuels universitaires (Litec, Lamy, Mémentos Dalloz, Sirey, etc.) sont des sources utiles à la maîtrise des savoirs juridiques. De nombreux éditeurs proposent des sites sur lesquelles l'information est actualisée.
- Sites officiels peuvent également être consultés régulièrement dans le cadre de la préparation au concours :
 - <https://www.legifrance.gouv.fr/>
 - <https://www.service-public.fr/>
 - <https://www.courdecassation.fr/>
 - www.travail-emploi.gouv.fr
 - <http://vosdroits.servicespublic.fr>
 - www.economie.gouv.fr/dgccrf
 - <http://eur-lex.europa.eu/fr/index.htm>

- Revues hebdomadaires ou mensuelles du Jurisclasseur (LexisNexis), par exemples : contrats, concurrence, consommation.
- Revues Dalloz : Droit des sociétés, Droit du travail, Droit de l'Union Européenne.
- Lexique des termes juridiques 2019-2020, Serge Guinchard et Thierry Debard, Éditions Dalloz, 27^{ème} édition.
- Droit du travail, François Duquesne, Mémento LMD, Éditions Gualino (privilégier la dernière édition, actualisée toutes les années) : relations individuelles et collectives de travail. 14^{ème} édition en 2019.
- Droit du travail, E. Peskine, C. Wolmack, LGDJ.
- Contrats civils et commerciaux, François Collart-Dutilleul, Philippe Delebecque, Dalloz.
- Droit de la propriété intellectuelle, propriété littéraire et artistique, propriété industrielle, droit international, P. Tafforeau, Gualino éditeur.
- Droit des obligations, Corine Renault-Brahinsky, Mémento LMD, Éditions Gualino (privilégier la dernière édition, actualisée toutes les années) : 15^{ème} édition en 2019. Intègre la réforme du droit des contrats, du régime général et de la preuve des obligations (loi de ratification du 20 avril 2018).
- Droit des obligations, B. Fages, LGDJ.
- Droit des sociétés et des groupes, Jean-Marc Moulin, Mémento LMD, Éditions Gualino (privilégier la dernière édition, actualisée toutes les années) : 12^{ème} édition en 2019.
- Droit des sociétés, A. Constantin, Mémento Dalloz.
- Droit commercial et des affaires, Michel Menjucq, Mémento LMD, Éditions Gualino (privilégier la dernière édition, actualisée toutes les années) : 11^{ème} édition en 2019.
- Droit de la consommation, J. Calais-Auloy et F. Steinmetz, Précis Dalloz.
- Droit de la concurrence interne et communautaire, M. Malaurie-Vignal, Sirey.
- Droit des entreprises en difficulté, Laetitia Antonin-Cochin et Laurence-Caroline Henry, Mémento LMD, Éditions Gualino (privilégier la dernière édition, actualisée toutes les années) : 1^{ère} édition en 2018.

Ressources mobilisables en économie (liste non exhaustive)

- Notions fondamentales d'économie, Michel Bialès, Rémy Leurion, JL Rivaud – Éditions Foucher.
- Précis d'économie, Emmanuel Combe, Éditions PUF, 15^{ème} édition, 2019.
- Lexique d'économie, Ahmed Silem, Éditions Dalloz, 15^{ème} édition.
- Histoire de la pensée économique, Henri Denis, Éditions PUF – Quadrige, 2016.
- Histoire des faits économiques contemporains, Maurice Niveau et Yves Crozet, Éditions PUF – Quadrige, 2016.
- Les 1001 notions de l'économie - À l'usage des candidats aux examens et aux concours - Éditions PUF – 2016.
- Théories économiques, M. Montoussé, éd. Bréal.
- Économie politique : 1. Concepts de base et comptabilité nationale, 2. Microéconomie, 3. Macroéconomie, J. Généreux, coll. Les fondamentaux, éd. Hachette Supérieur.
- Principes de l'économie, G.Mankiw, éd. De Boeck.
- Microéconomie de l'emploi, M.Sabatier, Lesueur, éd. De Boeck.
- Économie et mondialisation, JP Allegret, P.Le Merrer, Ed De Boeck.
- Économie politique contemporaine, Barel E., Beaux C., Kesler E., Sichel O., éd. Armand Colin.
- Politique économique, Bénassy-Quéré A., Coeuré B., Jacquet P., Pisani-Ferry J., éd. De Boeck.
- Histoire des pensées économiques : les fondateurs / les contemporains, collection dirigée par A. Gélédan-Synthèse, éd. Sirey).
- Micro-économie, Abraham-Frois G.- éd. Economica.
- Les grandes questions d'économie et de finances internationales, F. Lemoine, P. Madies, T. Madies, éd. De Boeck.
- Économie contemporaine, Analyse et diagnostics, Lecaillon J-D. et al., éd. De Boeck.
- Histoire des faits économiques, Brasseul J., coll. U, éd. Armand Colin.
- Monnaie et financement de l'économie, M. Delaplace, éd. Dunod.
- Sites : Il est conseillé d'actualiser les indicateurs chiffrés grâce à des sites tels que celui de l'INSEE, de l'OCDE, etc. :
 - <http://www.cae.gouv.fr> (conseil d'analyse économique)
 - <http://www.ladocumentationfrancaise.fr> (abonnement gratuit à la lettre)
 - <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports/presentation>.
 - <http://www.alternatives-economiques.fr>

- <http://www.insee.fr>
- <http://www.ocde.org>
- http://europa.eu/index_fr.htm
- <http://www.ofce.sciences-po.fr> (observatoire français de conjoncture économique)
- Revues - Les Cahiers français - Problèmes économiques - Reflets et perspectives de la vie économique - Revue économique - Regards croisés sur l'économie - L'économie politique - Alternatives économiques, etc.

Ressources mobilisables en management (liste non exhaustive)

- Notions fondamentales de management, Michel Scaramuzza, Michel Darbelet, Laurent Izard – Éditions Foucher.
- Management, l'essentiel des concepts et pratiques, S. Robbins, D. DeCenzo, Éditions Pearson Education.
- Le Management, fondements et renouvellements, Éditions Sciences Humaines.
- DCG 7 Management - Manuel – Réforme expertise comptable 2019-2020, Morgane Le Breton, Kévin Herlem, Sabine Separi, Éditions Dunod.
- Les théories de l'organisation et de l'entreprise : DECF, prépa CAPET, Agreg, Clotilde Marques - Éditions Ellipses.
- Éléments d'analyse économique de la firme, Jean-Paul Maréchal – PU de Rennes.
- Introduction à la gestion des entreprises, Alain Desreumaux, Éditions Armand Colin.
- Théorie des organisations, Alain Desreumaux, Éditions EMS ; Collection : Les essentiels de la gestion.
- Le management : voyage au centre des organisations, H. Mintzberg, Éditions Eyrolles.
- Structure et dynamique des organisations, H. Mintzberg ; Éditions d'organisation.
- Revues - Économie & Management - Revue française de gestion - Enjeux les Echos – La Tribune – revue Recherches en Sciences de gestion – RIHME – Revue Management Avenir, etc.
- Sites :
 - <http://www.aunege.org/>
 - <https://www.fnege.org/>
 - www.institut-entreprise.fr
 - www.iae-france.fr
 - www.lamaisondumanagement.com

Ressources transversales mobilisables en économie, droit et management :

- Économie de la firme-monde, Pouvoir, régime de gouvernement et régulation - Virgile Chassagnon, Éditions de Boeck Supérieur.
- Les théories économiques de l'entreprise - Bernard Baudry et Virgile Chassagnon, Éditions La Découverte.
- L'économie institutionnelle - Bernard Chavance, Éditions La Découverte.
- L'économie des organisations - Claude Ménard, Éditions La Découverte.
- La performance juridique : pour une vision moderne du droit dans l'entreprise - Christophe Collard et Christophe Requilly, Éditions Lgdj.
- Décider avec les parties prenantes, approches d'une nouvelle théorie de la société civile - Maria Bonnafous-Boucher et Yvon Pesqueux, Éditions La Découverte.

II.2. Composition de sciences de gestion, option « marketing »

II.2.1. Rappel de la définition et du programme de l'épreuve

L'épreuve consiste en l'étude de situations de gestion basées sur des données réelles, en vue de les analyser et de proposer des solutions.

Elle prend appui sur un contexte professionnel constitué de plusieurs dossiers indépendants couvrant les connaissances et les capacités relatives aux sciences de gestion dans l'option correspondante ainsi que des références au management des organisations et aux systèmes d'information de gestion. Durée de l'épreuve : cinq heures ; coefficient 1.

Le sujet de l'épreuve est spécifique à l'option choisie.

L'épreuve de sciences de gestion est adossée à des programmes qui définissent les compétences exigées et les connaissances essentielles que doivent acquérir les candidats aux concours de recrutement de personnels du second degré. Lorsqu'il est fait référence à des programmes du second degré, il s'agit des programmes en vigueur à la rentrée scolaire 2019.

Pour l'épreuve de sciences de gestion option marketing, ils comportent des éléments communs à toutes les options du concours.

- Les thèmes du programme de Sciences de gestion en classe de première « sciences et technologies du management et de la gestion » traités au niveau M1.

En complément, ils prennent appui sur des éléments spécifiques :

- les programmes de spécialité du cycle terminal de la série sciences et technologies du management de la gestion dans la spécialité « mercatique », traités au niveau M1 ;
- les compétences et savoirs associés du domaine professionnel présentés dans les référentiels des BTS « management commercial opérationnel », « négociation et digitalisation de la relation client », « commerce international » traités au niveau M1.

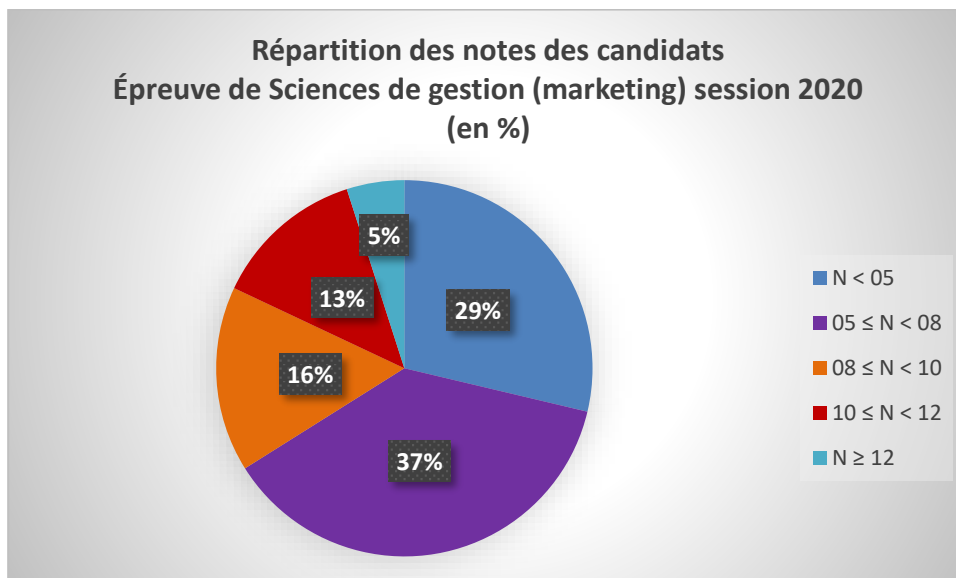
Conseils aux candidats

Les textes législatifs et réglementaires de référence sont ceux en vigueur au 31 décembre de l'année précédant celle du concours

L'épreuve de sciences de gestion est adossée à des programmes qui définissent les compétences exigées et les connaissances essentielles que doivent acquérir les candidats aux concours de recrutement de personnels du second degré.

Lorsqu'il est fait référence à des programmes du second degré, il s'agit ceux en vigueur au **1^{er} janvier de l'année du concours.**

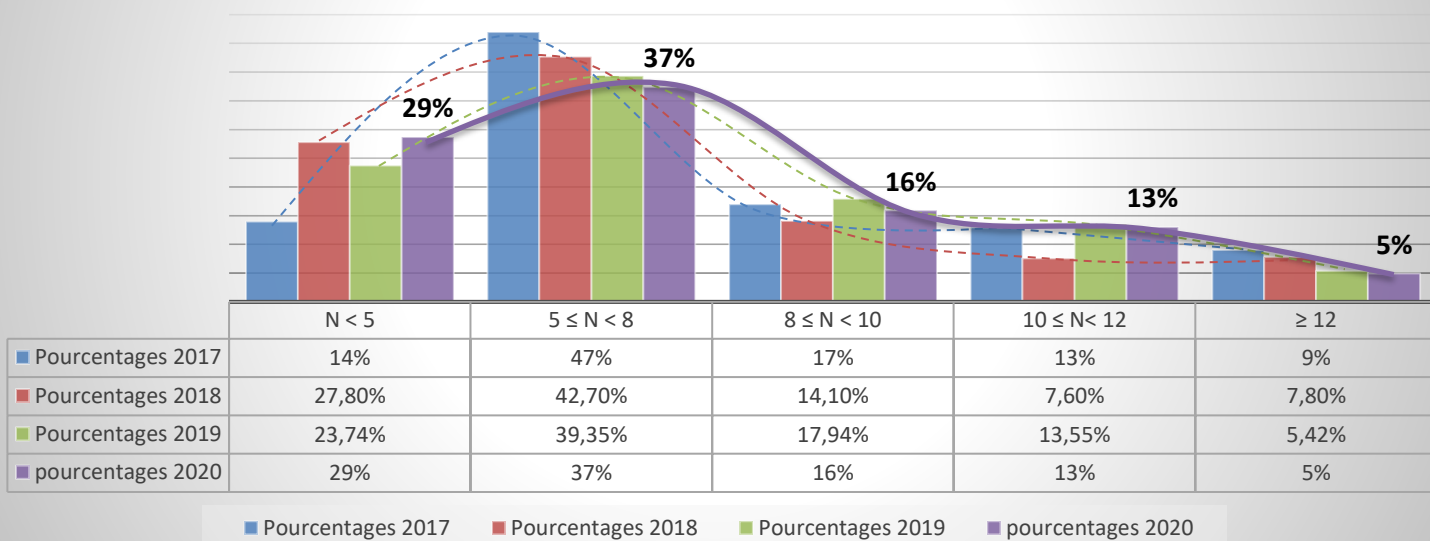
II.2.2 Éléments statistiques portant sur l'épreuve 2020¹



Remarques à propos de la répartition des notes des candidats pour l'épreuve écrite de Sciences de gestion :

66 % des candidats obtiennent des notes strictement inférieures à 8 ;
29 % des candidats obtiennent des notes égales à 8 à inférieures strictement à 12 ;
5 % des candidats obtiennent des notes supérieures ou égales à 12.

Évolution de la distribution des moyennes des candidats épreuve de sciences de gestion (Marketing) sessions 2017 à 2020



¹ Pour les deux concours (CAPET et CAFEP).

II.2.3. Observations et conseils des membres du jury concernant l'épreuve écrite de Sciences de gestion

L'épreuve est bâtie autour d'un contexte organisationnel explicité sur lequel sont adossés des dossiers indépendants. L'objectif de l'épreuve écrite de sciences de gestion est d'identifier les candidats qui sont capables d'élaborer des propositions de solution pertinentes sur la base d'un questionnement. Ces propositions prennent appui des concepts managériaux et les techniques de gestion en lien avec l'option choisie (marketing).

Indépendamment des éléments de fond qui suivent, il semble utile aux membres du jury de fournir quelques préconisations d'ordre général afin de permettre aux candidats de se projeter dans cette épreuve de la meilleure des façons.

II.2.3.1. Conseils généraux

Pour réussir cette épreuve, le candidat doit :

- analyser et s'appropriier les programmes des classes de première et terminale STMG ainsi que les référentiels des BTS du secteur commercial (MCO, NDRC mais aussi CI) ;
- lire attentivement le contexte, les mises en situation et les annexes pour appréhender et s'imprégner de l'environnement stratégique et mercatique du sujet afin de mieux répondre au questionnement ;
- après une première lecture, avoir une vision globale des travaux à réaliser afin d'apprécier le temps à y consacrer ;
- apprendre à gérer son temps afin de traiter de façon efficace tous les travaux demandés et de traiter la totalité des questions du sujet ;
- pour chaque dossier, bien repérer les annexes nécessaires à une étude approfondie. Il convient d'exploiter la documentation jointe en sélectionnant les informations pertinentes ;
- rechercher les mots-clés, les comprendre avant de répondre aux questions ;
- adapter les apports théoriques au contexte de l'entreprise ;
- approfondir, justifier, argumenter les réponses ;
- contrôler la fiabilité et la vraisemblance des résultats ;
- faire preuve de qualités rédactionnelles, de rigueur et soigner l'expression écrite, la syntaxe, la grammaire et la graphie, pré requis nécessaires au métier d'enseignant.

II.2.3.2. Conseils portant sur la forme

Les candidats doivent s'efforcer de suivre les conseils suivants :

- l'introduction, les transitions et les conclusions ne sont pas exigées. Cependant, elles peuvent servir la structuration du propos, à condition de rester succinctes ;
- la présentation de la copie doit être soignée (aérer la copie, numéroter les pages et les questions clairement) ;
- l'écriture doit rester lisible, y compris en fin de devoir ;
- la paraphrase doit être proscrite, même si quelques citations présentées entre des guillemets peuvent être opportunes (il sera essentiel de citer les sources de ces extraits) ;
- l'orthographe et la syntaxe doivent être soignées (éviter les abréviations, favoriser un style concis, faire des phrases complètes, utiliser un registre de langue relativement soutenu, etc.) ;
- les réponses doivent être structurées, et ce, de manière apparente, en mettant en évidence les éléments essentiels du raisonnement (soulignement des mots clés, présentation sous forme de tableau, titres et sous-titres, etc.) ;
- l'usage des tableaux, souvent utile à la structuration du propos, ne doit pas occulter la nécessité de justifier ses affirmations et d'argumenter ses réponses.

II.2.3.3. Conseils portant sur le fond

Le candidat doit être capable :

- d'analyser et interpréter une situation organisationnelle dans son contexte ;
- de repérer et d'analyser les verbes d'action utilisés dans le questionnement ;
- de maîtriser les concepts, les outils et les démarches requis pour résoudre un problème de gestion en prenant en compte les contraintes internes et externes à l'organisation étudiée ;
- de justifier les choix méthodologiques, apprécier leur impact sur les résultats obtenus, démontrer une prise de recul quant à la mise en œuvre des démarches ;
- de mettre en perspective les problèmes traités et les résultats obtenus dans un cadre temporel, organisationnel et sociétal global.

Le candidat doit par ailleurs :

- maîtriser et mobiliser tous les champs de connaissances théoriques des sciences de gestion, du management des organisations et des systèmes d'information de gestion ;
- prendre du recul et analyser les problématiques dans leur dimension professionnelle ;
- bien cerner les questions posées et la documentation fournie pour éviter le hors sujet ;
- éviter la « récitation » de cours sans réelle adaptation à la question posée ;
- identifier les différents niveaux d'analyse du cas ;
- s'efforcer d'effectuer les calculs demandés de façon pertinente pour illustrer et argumenter (calculs et commentaires) ;
- présenter des réponses structurées et en lien avec la réalité professionnelle ;
- utiliser un vocabulaire technique et adapté ;
- citer et exploiter les auteurs à bon escient (les références ne sont pas toujours citées de manière opportune) ;
- adapter ses réponses au contexte du sujet ;
- éviter l'énumération des éléments donnés dans les annexes mais privilégier une approche analytique.



Conseils aux candidats

La réussite à cette épreuve nécessite des connaissances solides dans le domaine de l'économie, du droit, du management des organisations et du marketing. Il convient à ce titre de discerner les champs disciplinaires liés à la démarche marketing et ceux liés à la démarche du management stratégique. La dimension didactique et pédagogique doit être aussi présente à toutes les étapes de la démarche de résolution du problème proposé.

Cette dimension didactique et pédagogique se traduit par la clarté des explications, la cohérence des argumentations, la progressivité des notions abordées. Une préparation sérieuse passe par l'appropriation des démarches spécifiques à l'enseignement technologique, dont l'étude de cas est une composante importante. Elle suppose des capacités de transposition des situations vécues ou observées en entreprise dans le domaine de la formation initiale ou continue. Un entraînement à cet exercice proposé à divers niveaux peut contribuer aussi à la réussite au concours

Eu égard au format (5 h) et aux attendus de cette épreuve, les membres du jury soulignent qu'une préparation rigoureuse aux spécificités de cet exercice est incontournable.

En synthèse, les bonnes copies présentaient :

- une clarté dans la présentation. Des présentations sous forme de tableaux sont utilisées opportunément afin de rendre la structure plus apparente ;
- une logique dans la démonstration et dans les explications ;
- des réponses rédigées et argumentées ;
- des arguments destinés à répondre avec précision à la question posée et organisés de façon rigoureuse ;
- une bonne maîtrise de la langue française, de l'orthographe et de la syntaxe.

II.2.4. Présentation du sujet

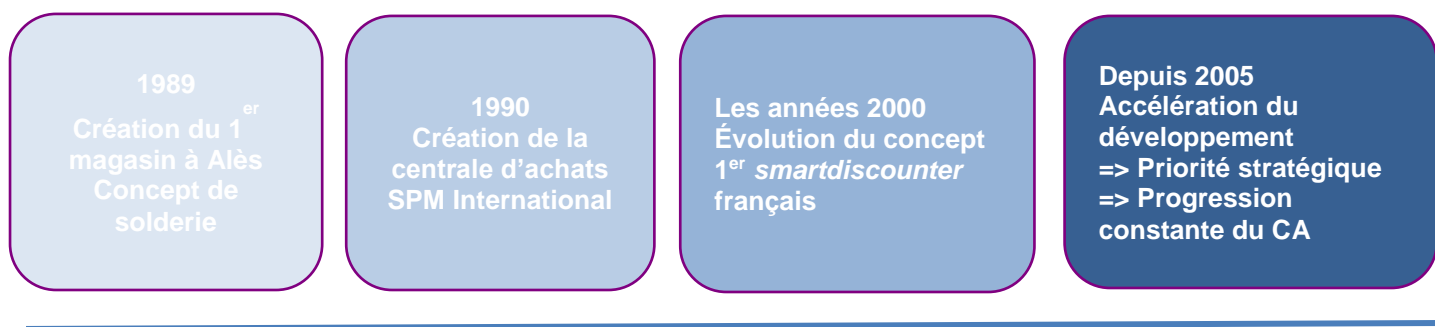
Les éléments de corrigés ne visent pas l'exhaustivité mais apportent pour chaque question, les éléments de réponse qu'il est possible d'admettre. Certaines copies ont pu présenter d'autres propositions pertinentes.

Éléments statistiques globaux

Nombre de copies (728)	Moyenne	écart type	Note la plus haute	Note la plus basse
Épreuve de Sciences de gestion (/20)	6,57 / 20	2,98	17 / 20	0,5 / 20
Épreuve de Sciences de gestion (/100)	32,84 / 100	14,9	85	2,5
Dossier 1 (/35)	14,72	7,72	35	1
Dossier 2 (/40)	8,82	5,33	30	0
Dossier 3 (/20)	6,42	4,28	20	0
Formes (/5)	3,06	1,43	5	0

Éléments de fond sur le dossier

L'étude de cas portait cette année sur l'enseigne Bazarland, discounter de l'équipement de la maison et de la personne, spécialisée dans le cadeau, la décoration, l'art de la table, les loisirs et le bazar ménager.



Bazarland compte aujourd'hui un réseau mixte de 48 magasins (dont 2 succursales) et les perspectives de développement de l'enseigne sont importantes tant au niveau du nombre de magasins, qu'en terme de positionnement.

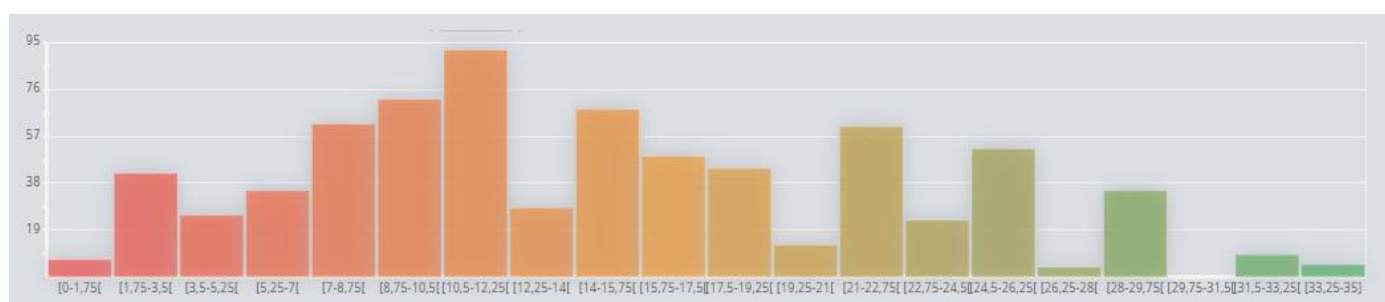
En se positionnant sur le marché du discount, tout en affirmant sa volonté de travailler le bazar de façon claire et organisée, Bazarland se fixe comme objectif à 2025 l'ouverture ou la reprise d'une dizaine de magasins par an.

Sur cette base, trois dossiers étaient confiés aux candidats :

- dossier 1 : analyse de la situation du marché des articles de bazar et du réseau Bazarland ;
- dossier 2 : projet d'implantation d'un point de vente en franchise à Saint Sauveur ;
- dossier 3 : choix d'un fournisseur étranger de barbecue.

- Dossier 1 : Analyse de la situation du marché des articles de bazar et du réseau Bazarland**

Éléments statistiques portant sur le dossier 1



Éléments de corrigé du dossier 1

1.1. Réaliser un diagnostic commercial du marché du bazar.

Pour cette première question, un diagnostic commercial du marché du bazar était demandé.

Le diagnostic commercial a pour objectif de mesurer le niveau de performance de l'entreprise dans ses domaines stratégiques (l'organisation marketing, l'organisation commerciale, la communication, etc.). Il prend appui sur l'analyse des facteurs externes (le marché de l'entreprise, etc.) et internes (la construction de l'offre, l'élaboration de la gamme, l'élaboration des prix, l'existence de budgets prévisionnels, l'organisation, les ressources, les moyens et les supports de communication, les moyens de promotion, etc.) de l'entreprise. La question 1.1. circonscrivait donc sans ambiguïté le travail du candidat à cette première partie du diagnostic à savoir : l'étude structurelle du marché du Bazar, sa taille, son environnement, son évolution, etc. Elle s'articulait en outre de manière précise et complémentaire avec la question 1.2. relative au diagnostic interne du réseau Bazarland.

ANALYSE DE L'OFFRE	
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> Évolution très positive de +47% du nombre de points de vente pour toutes les enseignes : nombreuses ouvertures de points de vente Enseignes de bazar parmi les plus dynamiques du paysage commercial : évolution très positive du nombre de m2 (Augmentation des surfaces de +50% entre 2015 et 2018 certaines enseignes connaissent un rythme de progression à 3 chiffres tant au niveau de leurs ouvertures que de la multiplication des surfaces (ex de l'enseigne Action qui voit respectivement une augmentation du nombre de PDV de +221% et des surfaces de + 281% sur la période observée) Marché qui ne connaît pas la crise : croissance du CA de 8% par an. Évolution vers le smart discount : montée en gamme pour améliorer l'image de marque des magasins de bazar Grande diversité de l'offre avec un repositionnement (forte réactivité aux effets de mode) => De 10000 à 30000 références dans les enseignes et une montée en gamme. Des magasins de plus en plus soignés. L'arrivée du conseil en magasin = présence des vendeurs. Politique de service accrue par la livraison à domicile ou le click and collect Les enseignes de bazar rachètent les points de vente d'autres secteurs d'activité. Une nouvelle typologie des concepts commerciaux (les concepts urbains, les magasins « entrepôts », les leaders polyvalents) La diversification des formats de magasin (les petits à moins de 800 m² (Action, Noz.../ les formats moyens 1000 à 1500 m² (Centrakor, Bazarland)/ les grands formats > 1500 m² (Gifi / Babou/ Stockomani) 	<ul style="list-style-type: none"> Nombreux concurrents sur le marché avec GIFI comme leader possédant de nombreuses succursales=> risque de saturation du marché Développement rapide de certaines enseignes (Marché aux affaires +80%) Augmentation de la surface moyenne des PDV pour certaines enseignes (Très forte augmentation pour Centrakor) Tendance à une concentration des réseaux Arrivée de nouvelles enseignes (Primark, Hema) Nécessité d'investissements importants dans les supply-chains. Coûts logistiques élevés pour développer le e-commerce. Les autres circuits spécialisés sont très présents sur Internet. Renforcement du poids des réseaux organisés => nécessité d'être capable de mobiliser des capitaux rapidement pour se développer => rachat ou prise de participation par des fonds d'investissements Développement de nouveaux formats urbains (ex GIFI)

ANALYSE DE LA DEMANDE	
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> Une clientèle plus aisée recherche aussi l'achat malin=> recherche de prix bas et des bonnes affaires L'expression des motivations rationnelles L'achat en promotion fait maintenant partie des réflexes des consommateurs Les dépenses d'équipement du logement représentent environ 59 milliards d'€ en 2018 Engouement certain des ménages pour l'aménagement intérieur Les consommateurs privilégient les achats plaisir Ils recherchent la personnalisation Ils veulent vivre une véritable expérience d'achat Ils recherchent du lien communautaire Le e-commerce est intégré dans les habitudes d'achat (goût pour la digitalisation) Une clientèle étendue et fidèle (les enseignes touchent maintenant 2 cibles : celle initialement animée par les prix bas (classe plutôt moyenne) mais qui s'est avec le temps "embourgeoisée" Et les CSP+ qui sont animées par la notion d'achat malin (repositionnement y aidant) 	<ul style="list-style-type: none"> Engouement des ménages pour une consommation engagée et eco-responsable Les consommateurs accordent une importance à l'image de marque des produits Augmentation de la demande sur des produits de fabrication locale Ralentissement de la consommation des ménages en équipement de la maison

ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT	
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> Développement du e-commerce et du m-commerce Développement des applications accessibles sur mobile Évolution constante de la mode qui a une forte influence sur la décoration Transition digitale Tensions sur le pouvoir d'achat 	<ul style="list-style-type: none"> Les magasins physiques connaissent des difficultés Augmentation constante des sites marchands Dégradation de la conjoncture en 2018 Ralentissement de la croissance Impact des mesures fiscales Niveau élevé du chômage

Conseils aux candidats

Le jury ne peut qu'attirer l'attention des candidats sur une première partie dont l'objectif est de porter une analyse sur le contexte professionnel de l'entreprise, support de l'épreuve, mais qui doit nécessairement être mesurée en termes de temps de traitement. À ce titre, le jury constate que certains candidats ont consacré un temps trop important à ce dossier au risque de ne pas terminer le travail proposé.

En outre, l'analyse structurée du marché du bazar nécessitait de mobiliser des concepts précis (offre, demande) avec une présentation rigoureuse, détaillée et chiffrée. Les membres du jury ont relevé que de nombreuses copies présentaient un manque de structure.

Enfin, la structure se cantonne à une présentation des éléments sous forme de liste (effet catalogue) sans recherche d'analyse. Ces éléments aboutissent à une production qui reste superficielle.

Les bonnes copies présentaient :

- une identification des informations contenues dans les annexes, essentielles à l'analyse du marché du bazar allant éventuellement jusqu'à souligner les éléments manquants ;
- une utilisation du vocabulaire spécifique à la discipline, sans se limiter à celui cité dans les annexes ;
- la réalisation de calculs simples (taux d'évolution, parts de marché) sur lesquels pouvait se fonder l'analyse ;
- la structuration de l'analyse du marché du bazar en choisissant la méthode à condition qu'elle soit pertinente (offre/demande/environnement, etc.) ;
- la mise en perspective des informations (utilisation d'adjectifs qualificatifs, comparaisons).

1.2. Établir un diagnostic interne du réseau Bazarland.

DIAGNOSTIC INTERNE	
FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none">• Enseigne familiale avec 30 ans d'expérience• Première enseigne à se positionner sur le concept de smart discounter• Merchandising des magasins clair et organisé=> mise en valeur de l'offre avec un agencement par famille et par thème• Un format de magasin qui suit la tendance du marché• Politique de prix bas en adéquation avec la demande• Un assortiment profond de 10 000 références structuré en 130 rayons permanents ainsi qu'une quarantaine de gammes saisonnières• Outil informatique performant• Carte de fidélité• Développement en franchise avec un réel savoir-faire : formation et assistance• Véritable accompagnement des franchisés (taux de satisfaction élevés des franchisés sur les critères d'aide)• Une tête de réseau structurée en 3 services annexe 2 qui joue globalement son rôle d'accompagnateur des franchisés (90 % de satisfaction)• Ouverture régulière de nouveaux magasins (+54 % depuis 2015)• Progression de 28% du CA• Développement sur des zones de chalandise rurales ou petites villes (zones non convoitées par les plus gros concurrents)• Une exclusivité territoriale contractuelle annexe 2• Une vingtaine d'opérations publicitaires par an• Mise en place d'un programme de fidélité• Mise en place d'un site vitrine Bazarland dès 2008	<ul style="list-style-type: none">• Moins de surfaces développées que les concurrents• Magasins plus petits que les gros concurrents avec une moyenne de 10000 références• Petit réseau (48 magasins)• Une couverture de l'enseigne essentiellement concentrée dans le sud est du territoire• Seulement 2 succursales• Les franchisés ne sont pas totalement satisfaits sur les critères suivants :<ul style="list-style-type: none">➢ Animation du réseau (60% contre 75,7% sur l'ensemble des réseaux)➢ La logistique (50% vs 80,92%)➢ La communication➢ La notoriété de l'enseigne (13,6% vs 55,08%)➢ L'entraide entre franchisés (31,8% vs 56,65%)• Une implantation sur des agglomérations de taille moyenne 20000 à 40000 personnes fortement concurrencée car stratégie de déploiement retenue par d'autres enseignes• Pas de site internet marchand

Les bonnes copies présentaient :

- une identification des informations essentielles ;
- une réponse structurée de type les forces de Porter, ou ressources de E. Penrose, diagnostic atouts/faiblesses, etc. ;
- une identification des enjeux à venir pour l'entreprise dans ce contexte concurrentiel.

1.3. À partir des données analysées, rédigez des recommandations stratégiques et opérationnelles de développement du réseau Bazarland.

1. Recommandations stratégiques

- Poursuivre et accélérer le développement du réseau en nombre de points de vente pour assurer un maillage du territoire en accentuant les efforts sur la partie Nord (est et ouest) sur de petites et moyennes agglomérations (cœur de la stratégie de développement).
 - o => évitement de la concurrence qui s'accroît sur les moyennes et grandes villes par l'ouverture :
 - de nouveaux points de vente avec des nouveaux candidats à la franchise ;
 - de nouveaux points de vente avec des franchisés actuels BAZARLAND ;
 - de succursales afin de pouvoir mettre en application les recommandations opérationnelles du réseau ;
 - de format urbain.
- Développer une stratégie omnicanale en :
 - o développant un site marchand en lien avec chaque unité commerciale=> *click and collect and reserv* afin d'éviter des coûts logistiques trop importants ;
 - o créant une application mobile ;
 - o développant la visibilité de l'enseigne sur les réseaux sociaux.

2. Recommandations opérationnelles

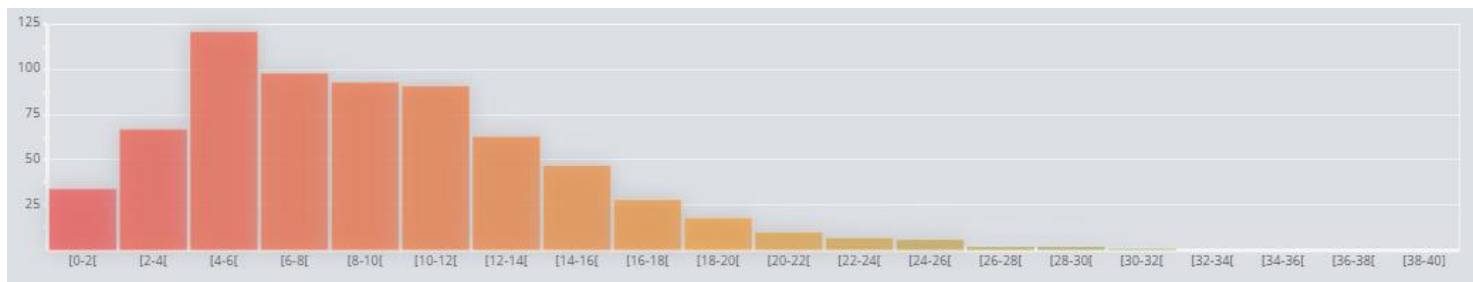
- Mettre en place des processus pour les animateurs de réseau + recruter un nouvel animateur pour améliorer la présence sur le terrain
- Définir un plan de communication locale en accentuant la présence sur les réseaux sociaux => aide aux franchisés pour animer des pages liées à leur magasin
- Améliorer l'aide à l'implantation, l'aide au démarrage avec la formation d'une personne dédiée aux ouvertures
- Revoir les processus liés à la logistique = le réseau doit négocier une amélioration des livraisons avec les fournisseurs
- Développer le marketing sensoriel avec une mise en valeur et une animation de l'offre améliorée (création d'animations, évènements, démonstrations sur certains produits) => développer la notion d'expérience d'achat recherchée par les consommateurs.

Les bonnes copies présentaient :

- des propositions de solutions pertinentes à l'aune des ressources présentes dans le sujet ainsi que des enjeux perçus pour l'entreprise lors des analyses précédentes.

- **Dossier 2 : Projet d'implantation d'un point de vente en franchise à Saint-Sauveur**

Éléments statistiques portant sur le dossier 2



Éléments de corrigé du dossier 2

2.1. Préciser les informations que doit obligatoirement contenir le document d'information précontactuelle (DIP).

La Loi Doubin, impose à tout franchiseur de remettre un DIP au franchisé sur le point de s'engager. Le contenu du DIP selon la loi, doit donner des informations sincères permettant au candidat à la franchise de s'engager en connaissance de cause, et de décider ou non si la proposition de collaboration lui convient.

Le décret d'application de la Loi Doubin du 4 avril 1991 précise dans son article premier la liste des informations minima à faire figurer dans le DIP.

2.2. Étudier le marché local et conclure sur ses atouts concernant l'implantation d'une unité commerciale Bazarland.

Le futur magasin Bazarland doit être implanté dans la commune de Saint Sauveur. D'un point de vue commercial Saint Sauveur, Saint Marcellin et Chatte sont les communes les plus dynamiques du territoire de la communauté (Saint Marcellin Vercors Isère).

Ces communes font parties de la zone géographique de Saint Marcellin Vercors.

Les principales caractéristiques de ce marché local sont :

- un secteur productif important supérieur à la moyenne nationale (*Annexe 11*)
- une présence encore forte dans le département de l'Isère de l'industrie (*Annexe 11*) et en particulier sur le territoire de la communauté de Saint Marcellin Vercors (25% des emplois salariés) (*Annexe 13*)

Atouts du futur magasin

- Une situation géographique en plein cœur de la zone de chalandise visée.
- Une concurrence peu importante.
- Une population à dominante ouvriers et employés avec un plus faible pouvoir d'achat mais qui correspond au cœur de cible de l'enseigne.
- Des flux de personnes importants liés à un réseau routier dense qui peuvent apporter une clientèle au magasin (invasion commerciale).
- Une évolution démographique plutôt favorable jusqu'à ce jour.

2.3. Étudier l'évolution du résultat d'exploitation sur les trois premières années.

	2021		2022		2023	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Vente de marchandises	710 000,00 €	100,00 %	816 500,00 €	100,00 %	832 830,00 €	100,00 %
Achats de marchandises	603 500,00 €	85,00 %	489 900,00 €	60,00 %	458 056,50 €	55,00 %
Variation de stock	-205 333,00 €	/	-29 334,00 €	/	-4 693,00 €	/
Achats consommés de marchandises	398 167,00 €	56,08 %	460 566,00 €	56,41 %	453 363,50 €	54,44 %
MARGE COMMERCIALE	311 833,00 €	43,92 %	355 934,00 €	43,59 %	379 466,50 €	45,56 %
Charges externes	149 760,00 €	/	153 083,00 €	/	156 903,78 €	/
VALEUR AJOUTEE	162 073,00 €	22,83 %	202 851,00 €	24,84 %	222 562,72 €	26,72 %
Impôts et taxes	10 109,00 €	/	10 153,00 €	/	10 526,00 €	/
Charges de personnel et du dirigeant	83 520,00 €	/	84 048,00 €	/	120 936,00 €	/
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	68 444,00 €	9,64 %	108 650,00 €	13,30 %	91 100,72 €	10,94 %
Dotations aux amortissements	17 275,00 €	/	17 275,00 €	/	17 275,00 €	/
RESULTAT D'EXPLOITATION	51 169,00 €	7,21 %	91 375,00 €	11,19 %	73 825,72 €	8,86 %

L'objectif était de calculer le résultat d'exploitation des trois premières années du point de vente.

Le résultat d'exploitation étant toujours calculé avant impôt (RCAI), l'impôt sur les bénéfices, présent dans un compte d'exploitation, ne devait pas être pris en compte par les candidats.

Le résultat incluait par ailleurs d'intégrer la variation des stocks disponibles dans l'unité commerciale en fin d'année, générant de fait un résultat positif.

2.4. Pour chaque année, déterminer à partir de quel chiffre d'affaires prévisionnel, l'activité de ce magasin devient rentable.

	2021		2022		2023	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Ventes de marchandises	710 000	100%	816 500	100%	832 830	100%
Achats de marchandises	603 500	85%	489 900	60%	458 056,5	55%
Variation de stocks de marchandises	-205 333	/	-29 334	/	-4 693	/
Publicités réseau	35 500	/	40 825	/	41 641,50	/
Redevance Bazarland	11 360	/	13 064	/	13 325,28	/
Total charges variables	445 027	62,68%	514 455	63,01%	508 330	61,04%
Marge sur coût variable	264 973	37,32%	302 045	36,99%	324 499,72	38,96%
Charges fixes	221 459	/	216 913	/	255 853	/
Résultat courant avant impôt	43 514	6,13%	85 132	10,80%	68 646,72	8,24%
Seuil de rentabilité	593 403,44	/	586 367,8	/	656 647,88	/
Point mort en jours	301	/	259	/	288	/

2.5. Lister les ressources de financement disponibles pour ce projet puis élaborer le plan de financement sur les trois premières années.

Ressources disponibles

	2021	2022	2023
Apports du franchisé	100 000	/	/
Emprunts long et moyen termes	340 000	/	/
Capacité d'autofinancement	60 789	102 407	85 921,72
Total des ressources sur la période	500 789	102 407	85 921,72

Plan de financement

	2021	2022	2023
Immobilisations	168 700	/	/
Variation du besoin en fonds de roulement	196 615	- 20 510	25 276
Remboursement de capital des emprunts	71 041	42 081	43 145
Total des besoins	436 356	21 571	68 421
Total des ressources sur la période	500 789	102 407	85 921,72
Variation de trésorerie	64 733	80 836	17 500,72
Solde trésorerie	64 733	145 569	163 069,72

2.6. À partir des données analysées, conclure en argumentant auprès de Monsieur Bey sur la faisabilité de ce projet.

Au niveau local le marché présente des opportunités :

- **la demande potentielle** est importante car composée à la fois de résidents mais aussi de personnes venant travailler dans la zone de chalandise du futur magasin. De plus, l'implantation est prévue le long d'un axe routier à fort trafic ce qui peut encore accroître la fréquentation du point de vente ;
- **la concurrence** est présente mais limitée à deux concurrents directs.

Au niveau des données financières prévisionnelles :

- **le calcul et la décomposition du résultat d'exploitation prévisionnel** font apparaître des performances positives et supérieures à la moyenne du réseau. La baisse du résultat d'exploitation prévisionnel de 2022 à 2023 de plus de 20 % est liée à une estimation de charges de personnel en forte hausse. Il appartiendra au franchisé de prendre des décisions pour limiter éventuellement cette augmentation ;
- **le seuil de rentabilité** est atteint dès la première année d'exploitation au cours du 4ème trimestre ;
- **le plan de financement prévu** permet de maintenir chaque année une trésorerie positive.

Toutes ces données traitées sont mises à disposition dans le DIP et permettront au futur franchisé de prendre une décision. Tous les éléments mis en évidence permettent de dire que le projet est faisable et viable, et d'encourager le futur franchisé à s'engager dans ce projet.

Conseils aux candidats

Le deuxième dossier qui mobilisait des aspects plus quantitatifs a été globalement peu maîtrisé par les candidats. Le Jury a constaté que les calculs proposés par les candidats n'étaient que peu pertinents voire éludés. De fait, les calculs qui relevaient du socle fondamental de la gestion commerciale (seuil de rentabilité, etc.), appuis de l'analyse, ne permettaient pas de construire une analyse approfondie sur la rentabilité de l'unité commerciale.

Le jury attire l'attention des candidats sur le fait que les préconisations bien que prenant appui sur des données chiffrées fictives doivent malgré tout rester réalistes. Il est étonnant de constater que dans certaines copies les préconisations étaient fantaisistes et parfois dénuées de bon sens.

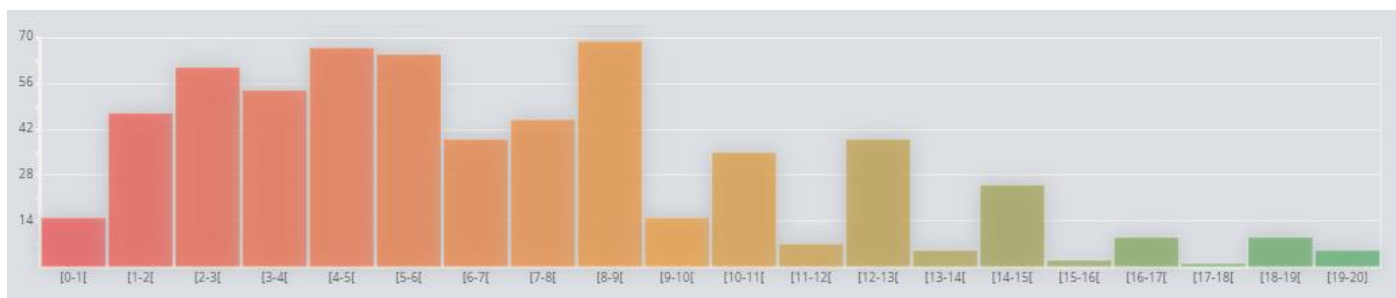
Les bonnes copies présentaient :

- des connaissances et capacités liées aux notions de compte de résultat, d'analyse de l'exploitation à partir des soldes intermédiaires de gestion pertinentes ;
- des outils de prise de décision. Ces derniers servaient l'analyse de manière judicieuse en proposant des préconisations appropriées à la situation.

De fait, ce dossier qui prenait appui sur les concepts fondamentaux relatifs à la gestion commerciale que doivent maîtriser tout futur enseignant en marketing a été particulièrement discriminant- dans les questions 2.3, 2.4. et 2.5.

• Dossier 3 : Choix d'un fournisseur étranger de barbecue

Éléments statistiques portant sur le dossier 3



Éléments de corrigé du dossier 3

3.1. À partir de la demande d'achat, justifier les conditions demandées par Bazarland.

Eléments de la demande d'achat	Justification
Paiement en euros	L'objectif est d'éviter le risque lié au taux de change. La société souhaite obtenir un prix ferme et éviter de voir évoluer de façon négative le montant du contrat conclu avec son partenaire.
Livraison à 3 mois	Bazarland doit intégrer le produit dans son catalogue été. Le produit doit être disponible en magasin durant cette période. Elle ne peut donc pas se permettre un retard de livraison.
Paiement à 60 jours	Ce délai lui permet de mieux gérer sa trésorerie.
Incoterm CIP Marseille	Cette disposition permet à Bazarland de transférer toute la logistique d'approvisionnement à son fournisseur et de rester sur son activité traditionnelle à savoir la livraison de ses magasins à partir de son entrepôt.
Coût d'approvisionnement maximum exigé de 45 €	Le prix de vente sera de 99,99 €. Le coût d'approvisionnement maximum permettra à Bazarland d'obtenir une marge satisfaisante pour ce type de produit, de s'aligner sur les prix fixés par ses concurrents et de répondre aux attentes des clients.
Respect des normes européennes	Cette demande est impérative pour l'enseigne d'un point de vue légal dans sa zone de commercialisation.
Emballage et conditionnement de protection avec logo Bazarland et photo du produit	Outre la protection du produit et la facilité de transport et de stockage, Bazarland souhaite que l'emballage identifie : - la nature du produit par des photos, le nom du produit... - l'enseigne afin de se différencier des concurrents : mise en avant du logo de Bazarland, utilisation des couleurs de l'enseigne, association du produit aux valeurs que l'enseigne véhicule (prix bas)
Quantité 1250 articles	Ces quantités doivent permettre d'approvisionner l'ensemble des magasins du réseau (soit entre 25 et 30 par magasin)

3.2. Estimer le coût d'approvisionnement unitaire et global du barbecue rendu droit acquitté à l'entrepôt Bazarland d'Alès (DDP : *Delivered duty paid* Alès) pour chacun des deux fournisseurs contactés.

	Fournisseur YANGDONG ZHIJIA		Fournisseur Wuhu Beson Trading		Justifications
Délais de livraison	90 jours + 30 jours soit 120 jours	-	90 jours garantis	+	Wuhu Beson Trading est plus avantageux car le délai est inférieur au fournisseur YANGDONG ZHIJIA mais surtout le délai est garanti ce qui est important pour Bazarland pour sécuriser son catalogue été.
Délais de paiement	60% à la commande 40% à la livraison	-	40% à la commande 30% à 30 jours date de facture	+	Les conditions de délais de paiement de Wuhu Beson Trading sont plus intéressantes car elles permettent une meilleure gestion de la trésorerie de Bazarland
Quantité minimum	1400 unités	-	1250 unités	+	Wuhu Beson Trading respecte les conditions de quantité fixées par Bazarland alors que YANGDONG ZHIJIA impose une quantité supérieure, Bazarland risque d'avoir trop de stock.
Moyen de paiement	Crédit documentaire irrévocable et confirmé	-	Virement Swift	+	Le crédit documentaire demandé par YANGDONG ZHIJIA prouve un manque de confiance de ce dernier sur les capacités de Bazarland à payer. Un point reste à préciser : qui va supporter le coût du crédit documentaire ?
Monnaie	Dollar	-	Euro	+	Avec des conditions de paiement en euros, Wuhu Beson permet à Bazarland d'éviter le risque de change.
Incoterm	FCA Shenzhen	-	CIP Marseille	+	L'incoterm proposé par Wuhu Beson prend en compte la volonté de Bazarland de ne pas gérer la logistique jusqu'à Marseille. Alors que l'offre de YANGDONG ZHIJIA nécessite pour Bazarland de solliciter son transitaire ATM
Coût total	54 760, 85 €		50 741, 38 €		Le coût de l'offre de Wuhu Beson est légèrement supérieur à celui de YANGDONG ZHIJIA. Les deux offres sont en dessous du coût d'approvisionnement souhaité par Bazarland. Ce critère n'est donc pas déterminant pour le choix définitif.
Coût unitaire	39,11€	+	40,59 €	-	
		1+ / 6-		6+ / 1-	

Choix du fournisseur :

La société Bazarland choisira **Wuhu Beson Trading** car les conditions de l'offre sont beaucoup plus favorables pour un coût d'approvisionnement très proche.

3.3. Comparer les offres des deux fournisseurs selon les critères d'achat défini par Bazarland et déterminer le fournisseur à retenir.

⇒ Coût d'approvisionnement DDP Ales pour le fournisseur YANGDONG ZHIJIA

Calcul du poids taxable

Unité de comparaison en maritime 1 tonne = 1 m³

Poids brut : 5,76 x 1400 = 8064 kg soit 8,064 tonnes

Poids équivalent volume :

Volume d'un carton en m³: 0,50 x 0,50 x 0,14 = 0,035 m³

Volume de la commande : 0,035 x 1400 = 49 m³

Poids taxable (on compare poids brut et poids équivalent volume, on garde le plus intéressant pour le transporteur) = 49

Coût d'approvisionnement unitaire et global

Eléments de coût	Détail des calculs	Montant en euros
FCA Shenzhen		50 400
Chargement à Shenzhen		50
FOB Shenzhen		50 450
Fret de base	49 m ³ x 35 euro	1715
BAF	1715 x 0,05 (% surtaxe)	85,75
CAF	(1715 + 85,75) x 0,06 (% surtaxe)	108,05
Bill Of Lading		130
Frais de transitaire		400
CPT Marseille		52 888,8
Assurance		150
CIP Marseille		53 038,8
Déchargement		90
Dédouanement	53 038,8 x 0,027	1432,05
Post acheminement		200
DDP Ales		54 760,85

Le coût d'approvisionnement total DDP Ales est de 54 760,85 € soit un coût par barbecue DDP Ales de 39,11 €

⇒ Coût d'approvisionnement DDP Ales fournisseur Wuhu Beson Trading

Le fournisseur nous propose un CIP Marseille unitaire de 44,41 \$

Taux de change 1 EUR = 1,13 USD

CIP Marseille en EURO : 39,30 EUR

Soit pour 1250 barbecues :

Le coût d'approvisionnement total DDP Ales est

de 50 741,38 € soit un coût par barbecue DDP Ales de 40,59 €

Eléments de coût	Détail des calculs	Montant en euros
CIP Marseille	39,30 X 1250	49 125,00
Déchargement		90,00
Droit de Douane	49 125 X 0,027	1326,38
Post acheminement		200,00
DDP Ales		50 741,38

Conseils aux candidats

Le jury rappelle que l'épreuve écrite de Sciences de gestion est une épreuve qui nécessite de la part des candidats organisation et rigueur dans le traitement des différentes parties.

À ce titre, les membres des commissions de correction ont constaté que ce troisième et dernier dossier avait été souvent mal traité soit par manque de temps, soit par méconnaissance des techniques de base relatives au commerce international, soit les deux.

Les bonnes copies présentaient :

- une compréhension des risques potentiels qui pouvaient naître des transactions avec des partenaires à l'international ;
- des réponses structurées et un cadre opérationnel pertinent.

En conclusion, le jury regrette que de trop nombreux candidats affichent des lacunes importantes aussi bien en termes de méthodologie qu'au niveau des concepts, pourtant fondamentaux. Cela est particulièrement gênant pour des candidats se présentant à un concours de l'enseignement.

III. ÉPREUVES D'ADMISSION.

Les épreuves d'admission évaluent la capacité du candidat à élaborer une activité pédagogique à destination des élèves, à investir une situation d'enseignement en tant que futur professeur et à maîtriser des gestes techniques et professionnels utiles à l'exercice du métier d'enseignant. Les deux épreuves orales d'admission comportent un entretien avec le jury qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement du champ disciplinaire du concours, notamment dans son rapport avec les autres champs disciplinaires. Le principe de l'évaluation des candidats sur leur capacité à transmettre et faire partager les valeurs et principes de la République ainsi que l'ensemble des dispositions de la Charte de laïcité a été renforcé depuis la session 2015 :

- par des éléments de contexte des situations professionnelles fournies aux candidats dans le cadre de l'épreuve de mise en situation professionnelle ainsi que ;
- par les questions posées lors de l'entretien dans le cadre de l'épreuve sur dossier.

Il s'agit ainsi de mesurer la perception par les candidats des enjeux des pratiques de laïcité et de citoyenneté dans le cadre de leur futur métier.

III.1. L'épreuve de mise en situation professionnelle

III.1.1 Rappel de la définition de l'épreuve et de son déroulement

L'épreuve (coefficient 2) consiste en la présentation et la justification de la démarche suivie pour la construction d'une séquence pédagogique. Celle-ci porte, au choix du candidat au moment de l'épreuve, sur l'économie, le droit ou le management des organisations. Une situation professionnelle explicite est fournie par le jury ; elle précise les conditions d'enseignement ainsi que les éléments de contexte relatifs aux élèves. Le candidat prépare sa séquence pédagogique en loge durant 3 heures. Sa prestation orale devant le jury se déroule en deux temps : 30 minutes maximum d'exposé ininterrompu de sa séquence pédagogique puis 30 minutes maximum d'entretien avec le jury pendant lequel le candidat est interrogé sur sa démarche, ses choix pédagogiques et sur certains points de sa présentation.

Programme de l'épreuve de MSP

Le programme de l'épreuve est basé sur le même fond scientifique que pour l'épreuve écrite de synthèse. C'est-à-dire : thèmes des programmes de droit, d'économie et de management des classes de première et terminale STMG, traités au niveau M1. Avec en plus pour le droit :

- les régimes juridiques de l'activité professionnelle ;
- l'adaptation de la relation de travail par la négociation ;
- le droit de l'immatériel ;
- le droit de l'entreprise en difficulté.

Pour l'économie :

- la dynamique de la croissance économique et le développement ;
- La politique économique dans un cadre européen ;
- la globalisation financière ;
- la régulation de l'économie mondiale ;

Pour le management :

- l'entrepreneuriat et le management ;
- le développement stratégique ;
- la gestion des ressources humaines ;
- la gestion des ressources technologiques et des connaissances.

Pour résumer, les sujets proposés portent sur les programmes en vigueur au 1er janvier 2020. C'est-à-dire :

- les nouveaux programmes de management, économie et droit de première STMG ;
- les anciens programmes de management, économie et droit terminale STMG ;
- le programme de CEJM première et seconde année de BTS (pour les deux années de BTS NDRC, pour la première année de BTS MCO).

Et dans une certaine mesure, même si ces programmes sont moins répandus depuis le passage à CEJM de nombreux BTS :

- les programmes de management, d'économie et de droit première et seconde année de BTS (pour les deux années du BTS CI, pour la seconde année du BTS MUC).

Le candidat est évalué sur sa professionnalité, c'est-à-dire sur sa capacité à appréhender des situations professionnelles, à établir une transposition didactique et pédagogique adaptée au public et au niveau de classe, à prendre du recul, à proposer une évaluation, à travailler en équipe (collaboration avec les membres de l'équipe éducative), à prendre en compte les contraintes de fonctionnement de l'établissement et sur sa capacité à transmettre les valeurs de la République. En fonction du choix effectué par le candidat avant le démarrage de la préparation, un sujet de droit, d'économie ou de management lui est remis. Le sujet précise explicitement le thème et le niveau de la séquence pédagogique attendue, ainsi que le contexte dans lequel se déroulera cette séquence (par exemple nature de l'établissement, nombre d'élèves, place de la séquence dans le déroulement de l'année, possibilité d'accès à des postes informatiques, etc.). Au cours des trois heures de préparation, le candidat peut consulter tous les documents dont il s'est muni dans la perspective de l'épreuve (y compris des ouvrages de références et des manuels scolaires). Il peut aussi utiliser son propre équipement numérique dès lors que celui-ci dispose d'une alimentation électrique autonome, à l'exclusion de toute fonction de communication. La connexion au réseau Internet ou à tout autre réseau de communication, par tout procédé, est strictement interdite et sera considérée comme une tentative de fraude. Enfin, aucune impression ne pourra être réalisée. L'utilisation de l'équipement numérique est autorisée lors de la présentation et de l'entretien avec le jury. La disponibilité d'un matériel de vidéo-projection n'est pas assurée, de même que sa compatibilité avec l'équipement personnel du candidat.

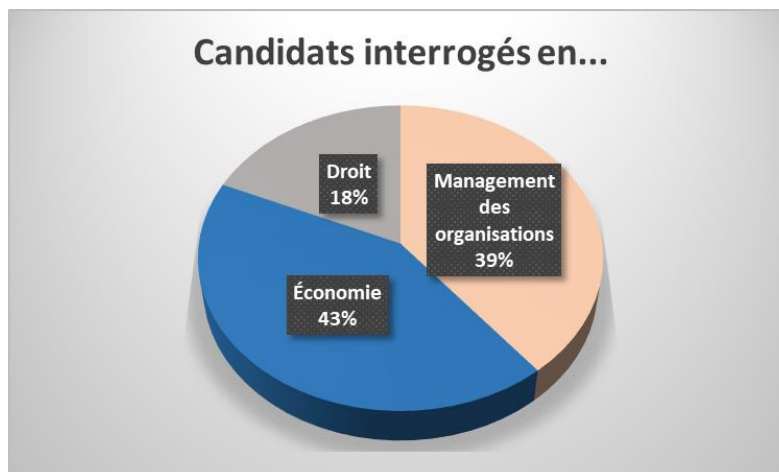
III.1.2. Éléments statistiques portant sur l'épreuve 2020.

20 commissions – 212 candidats présents.

Répartition des notes pour les deux concours **CAPET** et **CAFEP** :

Moyenne	Note la plus		Nombre de notes selon intervalles					
	basse	haute	N<5	5≤N<8	8≤N<10	10≤N<12	12≤N<16	N≥16
10,7	01	20	23 10,9%	44 20,7%	21 9,9%	21 9,9%	65 30,7%	38 17,9%

Répartition des sujets pour les deux concours **CAPET** et **CAFEP** :



III.1.3. Observations et conseils des membres du jury concernant l'épreuve de Mise en situation professionnelle.

La préparation de l'épreuve par les candidats

Généralement, les membres du jury ont pu observer que les candidats s'étaient bien préparés à l'épreuve de Mise en situation professionnelle. Concernant la préparation en loge, les candidats utilisent de façon efficace le délai imparti pour proposer des supports de communication afin de présenter leur démarche pédagogique.

Cependant, lorsqu'ils ont préparé des supports en amont de l'épreuve, ils doivent être vigilants à adapter ces documents, outils, ressources, au contexte proposé : les instruments « pré-formatés et/ou standardisés » limitent parfois une projection réfléchie dans la mise en situation professionnelle décrite dans le sujet. Le jury tient à mettre en garde les candidats quant à une préparation trop « cadrée » qui se ferait au détriment de la réactivité et l'adaptation à la situation professionnelle du sujet donné.

Le déroulement de l'épreuve : observations et recommandations

L'exploitation de la situation professionnelle

Les constats

Globalement, les candidats repèrent les différentes informations du contexte et cernent le sujet de la séquence pédagogique à construire. Ces éléments sont souvent énoncés lors de l'introduction de l'exposé mais, finalement, ne sont pas ou peu intégrés dans la démarche décrite par les candidats.

Quelques efforts sont remarqués pour proposer une différenciation pédagogique mais les candidats présentent peu de supports adaptés, modifiés pour répondre aux besoins de certains élèves. Trop souvent les séquences présentées sont stéréotypées et semblent le fruit d'un formatage préalable au détriment d'une réflexion adaptée à la situation exposée dans le sujet.

Les recommandations

Les éléments du contexte traduisent une future situation professionnelle. Il est donc primordial que les candidats montrent leur capacité à adapter leur séquence pédagogique au profil de la classe et à son environnement. Il faut saisir ces opportunités pour enrichir la proposition et affirmer son agilité intellectuelle.

Conseils aux candidats

Chaque sujet de Mise en situation professionnelle comporte des éléments généraux de contexte (type d'établissement, sociologie de la classe, matériel à disposition, etc.) dont il faut impérativement tenir compte. Mais surtout, chaque sujet met en exergue un « événement » (élément contextuel particulier) qui doit être utilisé dans la démarche pédagogique et être mis au service de l'organisation didactique du traitement de la question de droit, d'économie ou de management.

Exemples d'éléments de contexte à prendre en compte dans la construction de la séquence :	Pistes de réflexion pédagogique :
Une classe dans laquelle les tensions sont vives.	Doit-on forcément les faire travailler en groupes ? Si oui, comment organiser ces groupes ? Si non, quelle autre démarche pédagogique adopter ? Quel(s) acteur(s) de la vie éducative peut-on interpeller ? ...

Des élèves avec des niveaux très hétérogènes.	Travail en îlots ? Classe inversée ? Quelle trace écrite pour le travail des élèves ? Comment procéder pour la synthèse du cours ? Quelle utilisation des outils TIC : lesquels ? quels intérêts ?
Vous êtes professeur principal.	Avec quel(s) acteur(s) de l'établissement vais-je travailler ? Quel accompagnement à l'orientation des élèves ? ...
Vous enseignez en première ou terminale STMG <u>et</u> en BTS.	Quels liens possibles entre vos élèves et vos étudiants ? Possibilité d'organiser des stages en immersion pour les élèves de terminales ? Interventions des étudiants dans les classes STMG ? ...
Vous travaillez dans une classe à projet.	Cahier des charges du projet ? Quelle restitution par les élèves de leurs travaux respectifs au niveau de la classe et de l'établissement ? Quelle collaboration avec l'équipe pédagogique pour la mise en place et le suivi du projet proposé ? Comment mettre en pratique l'interdisciplinarité ?
Plusieurs élèves / étudiants décrocheurs dans la classe.	Comment remotiver ces élèves ? Les rendre « acteurs » de leur scolarité en proposant des actions, projets concrets ? Interventions de professionnels ? Visites d'entreprises ? Quel(s) acteur(s) de la vie éducative peut-on interpellier ?

La démarche pédagogique et la réflexion didactique

Un lien insécable existe entre la pédagogie et la didactique. La présentation d'une séquence pédagogique ne peut faire abstraction d'une réflexion didactique sur les contenus à enseigner. Ainsi la réflexion didactique, impérative avant d'arbitrer des choix pédagogiques, doit être cohérente avec les programmes. À noter depuis cette session 2020, l'introduction de la CEJM (Culture économique, juridique et managériale) dispensée dans les STS. Le jury constate malheureusement que cet élément nouveau est très souvent mal cerné par les candidats : les objectifs, le contenu, l'épreuve certificative.

Place de la didactique dans l'épreuve pédagogique de « Mise en situation professionnelle »

Si l'épreuve comporte une dominante "pédagogique", la "didactique" ne peut pas en être exclue. En effet, l'un ne va pas sans l'autre. « *Le fait didactique relève de l'organisation des contenus, première fonction de l'agenda de l'enseignant. Le fait pédagogique concerne l'organisation de la relation sociale à ces connaissances. "La gestion du groupe-classe" qui est la seconde fonction de l'agenda de l'enseignant.* » François Tochon (L'organisation du temps en didactique du français, Les sciences de l'éducation pour l'ère nouvelle, n°2,1989), cité dans « Enseigner l'économie en STMG » (page EDUSCOL des ressources d'accompagnement aux programmes de droit et d'économie STMG, https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Droit_et_economie/73/7/RA20_Lycees_T_1-T_STMG_DroitEco_Enseigner-economie_1298737.pdf).

Les constats

D'une façon générale, les candidats maîtrisent les contenus scientifiques à transmettre mais il serait nécessaire, pour un certain nombre d'entre eux, de consolider et d'approfondir ces connaissances et d'expliquer clairement les notions travaillées lors de la séquence avec les élèves. Il semble difficile de transmettre des savoirs qu'on ne maîtrise pas soi-même.

L'exposé de la séquence lors de la phase de présentation est souvent bien organisé et structuré, ce qui est très apprécié par les membres du jury.

Toutefois, les séquences trop formatées ne laissent pas la place à une réflexion personnelle et critique et elles éloignent bien souvent les candidats des objectifs et du contexte qui découlent du sujet.

Constats à propos des supports pédagogiques présentés :

- les membres du jury notent un effort pour proposer des supports variés mais ces derniers sont parfois peu adaptés au niveau de la classe ou aux attendus de l'épreuve certificative visée ;
- les membres du jury regrettent de ne pas avoir toujours observé d'exemples concrets finalisés de supports pédagogiques : pas de documents précis, pas de questionnement explicite ;
- les supports et ressources manquent d'ancrage avec l'environnement des élèves, l'environnement professionnel des étudiants et d'une façon générale avec l'actualité. Certaines sources exploitées sont peu fiables.

Constats à propos des outils numériques et de certification utilisés dans les séquences présentées :

- un certain nombre de candidats tiennent à présenter un catalogue d'outils numériques à placer impérativement dans la séquence sans vérifier l'utilité et l'intérêt de ceux-ci au service de la démarche pédagogique. Le support papier et le travail écrit sont parfois trop peu présents dans la séquence ;
- les candidats s'attachent à présenter les différentes formes d'évaluation mais parfois de façon artificielle et sans réflexion sur l'ensemble de la séquence. La préparation progressive à l'épreuve certificative est trop souvent oubliée. Les quizz sont utilisés à maintes reprises, ils peuvent être pertinents mais pas toujours. Il faut se soucier de cibler les compétences attendues lors de l'examen.

Constat à propos de l'utilisation des manuels et autres ressources pré-construites :

- les séquences pédagogiques s'appuient trop souvent sur des manuels scolaires sans aucun regard critique ni réflexion personnelle sur le contenu.

Les propositions pédagogiques sont parfois trop longues et deviennent irréalisables en termes de temps, ou à l'inverse, superficielles car les supports sont peu nombreux et peu exigeants.

Enfin, les transversalités avec d'autres disciplines sont fréquemment présentées par les candidats sans, pour autant, faire l'objet de proposition en termes de séance collaborative ou de projets (ateliers, sorties scolaires, etc.) avec d'autres membres de l'équipe pédagogique.

Les recommandations

Les candidats doivent comprendre que leur réflexion et leurs choix didactiques guident la démarche pédagogique. La didactique et la pédagogie sont liées.

Les candidats doivent se référer aux programmes publiés sur le site d'Eduscol pour STMG (<https://eduscol.education.fr/cid144117/stmg-bac-2021.html#enseigner>). Ces programmes sont complétés et précisés par des ressources d'accompagnement notamment les indications complémentaires. Pour la CEJM, le programme et le guide d'accompagnement sont disponibles sur le site du CRCOM (<https://cocom.ac-versailles.fr/spip.php?article916>). Ces documents sont la base de travail de tout enseignant, ils précisent les objectifs en termes de savoirs, de compétences et de capacités à acquérir pour préparer les élèves / étudiants à l'épreuve certificative et à la poursuite de leurs études.

Il est nécessaire de rappeler aux candidats que les contenus scientifiques doivent être parfaitement maîtrisés car c'est du rôle de l'enseignant que d'expliquer et de transmettre ces savoirs aux élèves.

Les objectifs pédagogiques déterminés au début de la réflexion et adaptés au contexte de la mise en situation professionnelle doivent orienter l'ensemble de la construction de la séquence.

Le choix de chaque forme de support est réfléchi. Par exemple : proposer un texte comme support pédagogique : pourquoi choisir un texte plutôt qu'un graphique ou une vidéo ? Quelle est la source du document ? Quelles réponses ou constatations on attend des élèves à partir de cette ressource et du questionnement pour transmettre une ou plusieurs notions et capacités du programme ? Une attention particulière est portée à la fiabilité des sources utilisées et à leur actualité. Il paraît intéressant pour les candidats de recenser des ressources (des sites institutionnels, des ressources journalistiques et d'organisations) adaptées à chaque discipline (Légifrance pour le droit, l'INSEE pour l'économie, la FNEGE pour le management, etc.) qu'ils pourront utiliser lors du déroulement de la séquence.

Le questionnement qui accompagne le ou les support(s) attend des réponses qui seront réexploitées pour atteindre chaque objectif fixé. Ce questionnement est progressif, il semble utile de maîtriser la taxonomie de Bloom.

Les candidats doivent veiller à présenter au jury le déroulement d'une séquence, de façon organisée et structurée, avec une ou deux séances finalisées et montrer que chaque choix a été mûrement réfléchi. L'ensemble doit prouver que le candidat a fait preuve de créativité et qu'il décrit une démarche personnelle. La réflexion menée et les choix pédagogiques des candidats pour construire leur séquence doivent être expliqués et justifiés clairement aux membres du jury.

Les candidats doivent être attentifs à la trace écrite finale qui sera conservée par les élèves. Une bonne préparation à l'épreuve certificative impose de travailler l'expression écrite, le candidat doit montrer de quelles façons il fait progresser les élèves dans ce domaine de compétences en particulier. À noter, le candidat doit, lui-même, avoir une parfaite maîtrise de la langue française qui doit transparaître dans le registre de langue de sa communication verbale.

Le candidat doit estimer le temps nécessaire pour chaque séance en se « plaçant » dans sa classe en tant qu'élève. Ainsi, la faisabilité de la séquence sera mieux évaluée.

Si des transversalités sont exposées, les candidats doivent s'efforcer de « prendre de la hauteur » quant à leur séquence pour réfléchir sur un travail pédagogique plus collaboratif avec les autres membres de l'équipe éducative.

Les outils numériques sont-ils indispensables ?

Les outils numériques sont, certes, intéressants pour susciter l'intérêt des élèves et varier les approches pédagogiques, mais comme tout support les candidats doivent s'interroger : cet outil est-il un moyen pertinent pour atteindre un des objectifs pédagogiques fixés ? Pour rappel, l'utilisation des outils numériques doit s'inscrire systématiquement dans le respect du RGPD.

L'entretien avec le jury

Les constats

Globalement, les candidats sont attentifs aux questions lors de l'entretien avec les membres du jury et montrent une grande capacité d'écoute. Cependant, certains candidats ne font pas preuve d'esprit critique et de recul sur leur séquence. Ils ont du mal à faire évoluer leur proposition, à l'adapter aux remarques du jury, et ils proposent peu de solutions alternatives.

En général, le registre de langue est adapté. Mais quelques commissions de jury ont noté certains comportements familiers et l'utilisation d'un langage non adapté aux exigences de l'épreuve.

Les recommandations

Cette phase d'entretien doit être considérée par les candidats comme un véritable temps d'échange et de discussion pour justifier ses choix pédagogiques et ajuster sa séquence en prenant en compte les interrogations et les remarques des membres du jury. Ce questionnement ne remet pas en cause la qualité de la séquence proposée mais a pour but de tester

l'a réactivité et l'adaptabilité du candidat à la diversité des situations d'enseignement. Il permet également d'apprécier la capacité réflexive du candidat.

Les candidats doivent développer leur argumentation pour tenter de convaincre le jury et ne pas rester trop évasifs ou peu dynamiques. Ils doivent faire montre de leur capacité de réflexion et de leur compréhension des situations complexes.

Le registre de langue ainsi que la communication non verbale doivent être adaptés tout au long de l'épreuve lors de la présentation comme de l'entretien. Il s'agit certes d'un critère d'évaluation de cette épreuve orale, mais il s'agit surtout d'une compétence professionnelle indispensable à l'exercice du métier d'enseignant.

La posture d'enseignant et le respect des valeurs de la République :

Les constats

Le jury a observé que les candidats adoptent, en général, une posture d'enseignant adaptée. Si la grande majorité des candidats connaissent et défendent les valeurs républicaines, le jury constate néanmoins quelques fragilités ou insuffisances sur la connaissance des obligations des fonctionnaires mais aussi sur le fonctionnement des institutions, d'un établissement et de ses acteurs. De même, des éléments figurant dans les contextes de la mise en situation professionnelle sont parfois ignorés ou mal interprétés par quelques candidats alors qu'ils engageaient nettement la transmission de valeurs républicaines et d'éducation citoyenne.

Les valeurs socles du métier d'enseignant

Au référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation (arrêté du 1^{er} juillet 2013), « faire partager les valeurs de la République » figure en première ligne. On attend dans les épreuves orales des concours de recrutement des enseignants que les candidats démontrent leur adhésion à ces valeurs. Il s'agit de respect des fondamentaux du droit, d'éthique et de morale, de ne pas véhiculer de stéréotypes, ni entretenir de discrimination. Cela doit transparaître dans les séquences pédagogiques proposées par les candidats.

Le métier est parfois idéalisé par un certain nombre de candidats ce qui peut entraîner un manque de bon sens pour s'adapter à certaines situations : des punitions proposées très rapidement et sans aucun temps de discussion ou d'avertissements à l'encontre d'élèves perturbateurs, ou à l'inverse une volonté de dialoguer seul(e) avec les élèves pour régler les divers problèmes sans solliciter d'autres membres de l'équipe éducative ni poser clairement des limites. Certains candidats éprouvent des difficultés pour se positionner face aux élèves sur des points précis : demander une mise au travail, imposer des évaluations.

Plus globalement, trop de candidats limitent leur rôle d'enseignant à celui d'animateur, notamment lorsqu'ils se contentent d'enchaîner l'utilisation d'outils numériques sans forcément montrer le lien avec les contenus scientifiques et les objectifs pédagogiques. Le jury tient à rappeler avec force les liens entre la pédagogie et la didactique, mais aussi le rôle éducatif du professeur.

Les recommandations

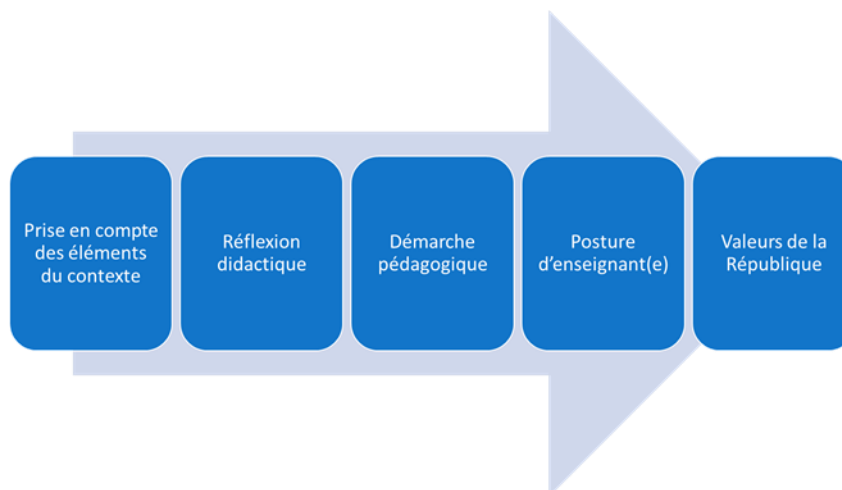
Adopter une posture d'enseignant impose de s'adapter sans cesse au profil hétérogène des élèves de chaque classe et à leur environnement, et cela, à chaque séance. Cette agilité demandée est permanente pour encourager l'engagement des apprenants et s'assurer de leur réussite. Il faut affirmer une certaine autorité tout en faisant preuve de souplesse et en développant la collaboration avec tous les membres de l'équipe pédagogique et éducative pour trouver des solutions adaptées.

En matière de préparation des candidats, il paraît opportun d'envisager des situations conflictuelles possibles dans le cadre de sa gestion classe afin de prévoir des comportements et réponses adéquats.

Les informations précisées dans le contexte de la mise en situation professionnelle sont autant d'éléments qu'il faut savoir saisir pour favoriser une appropriation collective des valeurs de la République et du « vivre ensemble ». Les candidats sont invités à intégrer la prise en compte de ces valeurs dès leur présentation et ne pas attendre les questions du jury pour y penser. Ainsi, il est important de maîtriser les fondements juridiques des valeurs républicaines afin de les transposer au quotidien dans sa démarche pédagogique et ses relations interpersonnelles avec les élèves et les collègues. Pour traduire ces valeurs républicaines, les candidats doivent utiliser du vocabulaire précis (neutralité, devoir de réserve, égalité, etc.) lors de l'exposé et de l'entretien.

Les candidats doivent s'efforcer, dans la mesure du possible, d'échanger avec les personnels de l'Éducation nationale pour s'enrichir de leur expérience « de terrain » et comprendre la réalité d'une classe.

III.1.4. Les conclusions du jury.



En conclusion, cette épreuve nécessite une réflexion globale et progressive. Tout d'abord, il est primordial que les candidats prennent en compte les éléments du contexte proposé car ils traduisent un exemple concret d'une future situation professionnelle. Les informations du sujet doivent orienter les choix didactiques des candidats pour qu'ils proposent une séquence pédagogique adaptée à leur classe. Cette pratique réflexive permet de renforcer la posture d'enseignant et favorise une appropriation collective des valeurs républicaines.

III.1.5. Repères bibliographiques pour la didactisation et la pédagogie :

- Les programmes des spécialités Droit et économie de Première et Terminale, Management en Première et Management, sciences de gestion et numérique en Terminale : site d'Eduscol : <https://eduscol.education.fr/cid144117/stmg-bac-2021.html#lien1>
- Des indications complémentaires aux programmes de Droit et économie sont également disponibles sur le site Eduscol (même lien que ci-dessus) ainsi que des ressources d'accompagnement en management, droit et économie.
- Le programme de Culture économique, juridique et managériale et le guide d'accompagnement : site du CRCOM (Centre national de ressources pédagogiques) : <https://cocom.ac-versailles.fr/spip.php?rubrique324>
- La revue Les Cahiers pédagogiques, CRAP (Cercle de Recherche et d'Action Pédagogiques). Exemples de dossiers : l'autorité éducative, former l'esprit critique, les écrits de travail des élèves, bienveillants et exigeants, etc.
- « Didactique pour enseigner », collectif d'auteurs, dirigé par Gérard Sensevy, Presses universitaires de Rennes.
- « Enseigner ça s'apprend », du collectif « didactique pour enseigner », Retz, collection : Mythes et réalités.
- « Les gestes professionnels dans la classe : éthique et pratiques pour les temps qui viennent », D. Bucheton, ESF Sciences humaines, collection dirigée par Ph. Meirieu.
- « Enseigner autrement avec le numérique », S. Cherif et G. Gekiere, Dunod.
- « Apprendre avec le numérique », F. Amadieu, A. Tricot, Retz, collection : Mythes et réalités.
- « Donnez envie d'apprendre », L'équipe Sydo, Eyrolles.
- « Rédiger sans complexe », Michelle Fayet, Eyrolles.
- Des ressources pour construire les supports :
 - la lettre Edu Num hors-série Economie et gestion : <https://eduscol.education.fr/ecogest/edunum/edunum-ecogest-hs>
 - les sites institutionnels : Legifrance.gouv.fr, Justice.gouv.fr, economie.gouv.fr, Insee.fr, etc.
 - les sites journalistiques : Le Monde, Les Echos, Management, Capital, etc.
 - les sites professionnels : d'entreprises, d'associations, de cabinets d'avocats, de branches professionnelles, etc.
 - Les ressources pédagogiques de Citéco, la Cité de l'économie : <https://www.citeco.fr/>

III.2. L'épreuve sur dossier

III.2.1. Définition et déroulement de l'épreuve sur dossier

L'épreuve consiste en l'exploitation didactique, dans le champ des sciences de gestion et dans l'option choisie, d'une situation organisationnelle réelle, observée ou vécue par le candidat.

Elle prend appui sur un dossier documentaire d'une dizaine de pages maximum (hors annexes), produit par le candidat. Le dossier doit être déposé au secrétariat du jury cinq jours francs au moins avant le début des épreuves d'admission. Le sujet proposé par le jury, à partir du dossier, précise le contexte et les conditions de l'enseignement envisagé.

- **Durée de préparation** : deux heures ;
- **Durée de l'épreuve** : une heure (exposé : trente minutes ; entretien : trente minutes) ;
- **Coefficient** : 2

Au cours de l'exposé, le candidat présente ses réponses au sujet et justifie les orientations qu'il privilégie. L'entretien qui lui succède permet au jury d'approfondir les points qu'il juge utile. Il permet en outre d'apprécier la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son futur métier, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société).

Conseils aux candidats

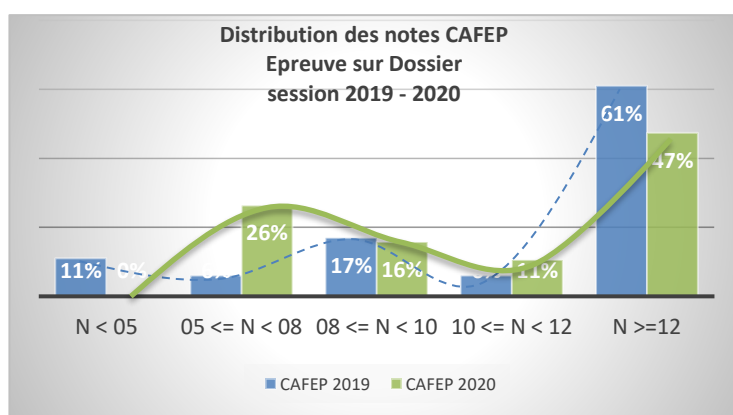
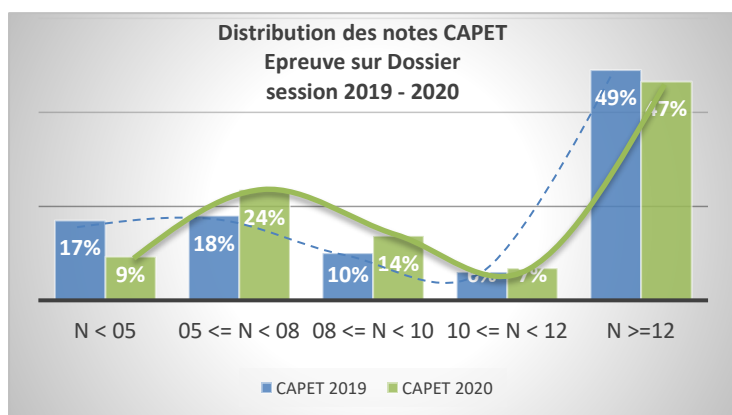
L'évaluation de l'aptitude des futurs enseignants à transmettre les **valeurs et les principes de la République** et à s'approprier la dimension civique de leur enseignement trouve plus particulièrement sa place dans le cadre de l'épreuve sur dossier.

Aucune réponse type n'est attendue aux questions posées. La commission d'interrogation évalue la qualité de la réflexion personnelle du candidat, ainsi que sa compréhension du fonctionnement d'un établissement scolaire et son adhésion aux valeurs de la République et à la charte de laïcité.

III.2.2 Éléments statistiques

Épreuve sur dossier	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre de candidats admissibles (Capet)	190	171	192	154	185	203
Nombre de candidats admissibles (Cafep)		21	30	22	20	20
Nombre de candidats présents (Capet)	184	154	159	140	172	193
Nombre de candidats présents (Cafep)		19	25	21	17	19
Note la plus haute (/20)	20	20	20	20	20	20
Note la plus basse (/20)	1	1	2	2	1	1
Moyenne (/20) (Capet)	10,7	11,03	10,62	10,21	10,45	10,58
Moyenne (/20) (Cafep)		12	12,2	12,10	10,35	11
Moyenne des admis (/20) (Capet)		14,39	14,35	13,57	13,74	12,82
Moyenne des admis (/20) (Cafep)		14,25	16	15,4	14,88	13,21

Distribution des notes	CAPET		CAFEP	
	2019	2020	2019	2020
N < 05	17%	9%	11%	0%
05 ≤ N < 08	18%	24%	6%	26%
08 ≤ N < 10	10%	14%	17%	16%
10 ≤ N < 12	6%	7%	6%	11%
N ≥ 12	49%	47%	61%	47%
Total	100%	100%	100%	100%



III.2.3 Observations des membres du jury

Déroulement de l'épreuve

Concernant le déroulement de l'épreuve, un certain nombre de candidats n'exploite pas le temps de 30 minutes qui est proposé (trop de présentations entre 15 et 20 minutes). La plupart des candidats ont présenté un exposé oral convenablement structuré.

Les objectifs de l'épreuve

Les objectifs de transposition didactique de l'épreuve sont la plupart du temps respectés. Cependant, certains candidats confondent encore les attendus des deux épreuves d'admission et présentent des plans de séances, ce qui réduit le temps dédié à l'approche didactique.

L'importance de la composition du dossier

Le dossier n'est pas évalué en tant que tel mais sert de support à l'élaboration du sujet par le jury. Sa composition, d'environ 10 pages (hors annexes), conditionne la possibilité pour le jury de proposer un sujet accessible pour le candidat et conforme aux attentes de l'épreuve. La plupart des candidats ont respecté la contrainte de dix pages hors annexes. Néanmoins, de nombreux dossiers rendent difficile une transposition didactique pour les motifs suivants :

- le choix de l'organisation présentée n'est pas toujours pertinent ;
- l'analyse managériale de l'organisation prend une place trop importante, au détriment des éléments marketing ;
- les dossiers portent sur une thématique trop spécifique, limitant la diversité du champ des transpositions didactiques ;
- les annexes sont pauvres et/ou peu variées (par exemple annexes portant exclusivement sur la communication ou le merchandising) ;
- certaines annexes sont parfois déjà didactisées ;
- il y a un manque d'ouverture sur d'autres champs disciplinaires.

La composition des dossiers est un point d'appui important pour proposer une bonne exploitation didactique. Ceux qui ont bien réussi l'épreuve se sont appuyés sur des dossiers riches et des annexes exploitables.

La transposition didactique

Concernant la production de la ressource pédagogique ou du support d'évaluation, si quelques candidats ont fait des propositions de qualité, d'autres ont eu des difficultés à lire, comprendre les extraits de programme et de référentiel mais aussi à respecter le cadre du sujet. Les candidats ne présentent trop souvent qu'une exploitation pédagogique d'un ensemble de documents sans la replacer dans une progression annuelle, ni à l'intérieur d'une séquence plus globale (TD, cours, évaluation, ...). Le candidat doit absolument préciser ses objectifs pédagogiques sans pour autant reprendre les finalités de l'extrait du programme ou référentiel.

Certains candidats éprouvent des difficultés à « calibrer » leur séance en fonction de l'extrait du programme ou référentiel proposé (soit il cherche à tout utiliser, soit insuffisamment). De fait, ils se mettent en difficulté en voulant traiter la totalité des points de programme ou de référentiel proposés par le sujet.

Les acquis, les besoins et la diversité des élèves ne sont pas toujours pris en compte par les candidats. La prise en compte des prérequis est indispensable et ne doit pas être occultée. Le recours à l'outil numérique reste souvent secondaire. De nombreux candidats ne présentent pas de supports d'évaluation.

La maîtrise des connaissances

Pour un certain nombre de candidats, le jury constate une connaissance très approximative des programmes et/ou des référentiels et des lacunes importantes sur des connaissances de base liées à la spécialité, ce qui nuit à la didactisation.

Si les valeurs de la République sont globalement assez bien intégrées, le jury note en revanche une certaine méconnaissance du système éducatif et du cadre réglementaire de l'institution, en particulier l'identification des acteurs et leur rôle au sein de l'institution.

Les réponses sur la posture de l'enseignant sont trop souvent stéréotypées.

III.2.4 Conseils du jury aux candidats.

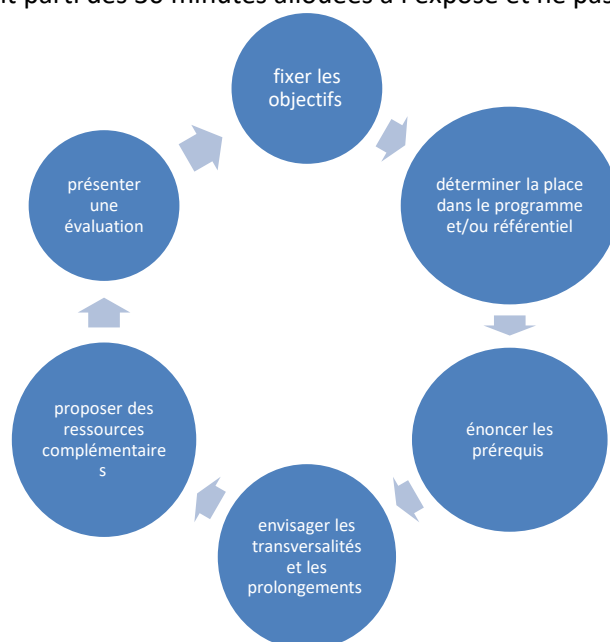
Pour la composition du dossier

Le candidat doit rédiger un dossier de dix pages hors annexes exploitables dans le cadre d'une production pédagogique. Le dossier servant de support à l'épreuve doit permettre au candidat de produire une ressource pédagogique ou un support d'évaluation pertinent pendant son temps de préparation.

Il est conseillé aux candidats de ne pas restreindre leur dossier à une utilisation exclusive sur un thème donné mais donner le choix au jury en abordant plusieurs thématiques et en présentant des annexes variées et en nombre suffisant.

Durant l'exposé du candidat à partir du dossier (30 mn)

Le candidat doit tirer pleinement parti des 30 minutes allouées à l'exposé et ne pas hésiter à :



Sur la forme

Le jury conseille aux candidats de se présenter très brièvement s'ils le jugent utiles, et de raccourcir la présentation de l'entreprise.

La présentation de l'exposé doit être structurée et le plan annoncé, de même que les objectifs. Une conclusion serait souhaitable au terme de l'exposé. La production élaborée ne doit pas faire l'objet d'une description mais doit être clairement matérialisée et présentée au jury.

Le candidat doit apporter un soin particulier au document réalisé (propreté et clarté du document, utilisation de couleurs, orthographe...).

La communication verbale et non verbale doit être soignée.

Les documents doivent être parfois remaniés pour répondre à un objectif clairement identifié, voire à un sous-objectif

Sur le fond

Pour répondre au sujet posé par le jury, le candidat doit, pendant sa préparation :

- choisir dans son dossier le ou les éléments qu'il souhaite exploiter ;
- justifier ses choix ;
- expliquer les adaptations nécessaires à leur exploitation en classe ;
- identifier si besoin des transversalités et des modalités d'évaluations.

Il ne s'agit pas de présenter un cours, une leçon mais de didactiser c'est-à-dire faire le lien entre la situation de l'entreprise d'une part, le contexte et les conditions de l'enseignement proposés par le sujet ainsi que l'extrait de référentiel, d'autre part. Par conséquent, le candidat :

- doit être particulièrement attentif à l'extrait du référentiel fourni pour didactiser sa situation ;
- peut faire le choix de ne pas traiter tous les savoirs ou compétences proposés (néanmoins, dans cette éventualité, une justification est nécessaire) ;
- doit faire le lien entre le document didactisé et les objectifs en termes d'acquisition de compétences et de contenus ;
- ne doit pas hésiter à évoquer des ressources complémentaires qu'il pourrait mobiliser.

Il est absolument nécessaire que le candidat consacre la majeure partie de cet exposé à la transposition didactique qu'il propose, en gardant en mémoire les objectifs énoncés. Cette transposition didactique doit s'appuyer sur le traitement et/ou le retraitement de l'information.

Les outils numériques à disposition des enseignants (tableaux interactifs, classe nomade, tablettes...) doivent être connus et leur utilisation envisagée.

Conseils aux candidats

Seul le dossier proposé au jury par le candidat peut servir de base pour la transposition didactique. Il est conseillé aux candidats de se munir d'une copie du dossier non annotée pour préparer la didactisation.

La limite d'une dizaine de pages doit être respectée.

Lors de l'entretien (30 min)

Les candidats doivent :

- prendre connaissance des programmes des différents enseignements de sciences de gestion et numérique en première STMG et de mercatique en terminale STMG, et des référentiels des enseignements professionnels en STS MCO, NDRC, CI dans lesquels ils sont susceptibles d'intervenir, le temps imparti pour l'élaboration de la transposition didactique ne permettant pas d'acquérir une maîtrise suffisante des référentiels, appuis de l'évaluation ;
- actualiser ses connaissances ;
- s'attendre à ce que le jury demande de justifier les choix opérés et de proposer des alternatives ;

- anticiper des questions liées à la gestion de la classe (contraintes matérielles, gestion de la salle, du temps, création de groupe...), en lien avec une transposition didactique ;
- maîtriser les notions fondamentales et le vocabulaire de l'option choisie ;
- connaître le fonctionnement de l'institution notamment les partenaires susceptibles d'apporter un soutien au professeur ;
- être conscients de l'importance du respect des valeurs de la République en tant que fonctionnaire et citoyen.

Conseils aux candidats

Les membres du jury conseillent aux candidats une meilleure écoute et prise en compte des questions posées par le jury, ainsi que des objections formulées. Ils doivent prendre le temps de la réflexion avant présenter leur réponse. Il est également nécessaire de faire preuve de conviction et de justifier ses choix (argumentation).

Par ailleurs, le jury attire l'attention des candidats sur les points suivants :

- le candidat doit adopter une communication dynamique et une posture professionnelle ;
 - Il ne doit pas s'appuyer sur des ressentis pour justifier ses réponses ;
 - l'observation de séance dans un établissement est conseillée pour prendre la mesure de l'exercice du métier d'enseignant ;
 - Le candidat doit maîtriser les savoirs disciplinaires et veiller à mettre à jour ses connaissances.
 - il est important de s'entraîner à une présentation orale dans le temps alloué ;
- enfin, il est absolument nécessaire de maîtriser la langue française tant à l'écrit qu'à l'oral.

ANNEXES

Annexe 1 : Définition des épreuves

Textes de référence : arrêté du 19/04/2013 modifié par l'arrêté du 24/07/2013

A. — Épreuves d'admissibilité

1° Composition de sciences de gestion.

L'épreuve consiste en l'étude de situations de gestion basées sur des données réelles, en vue de les analyser et de proposer des solutions. Elle mobilise les sciences de gestion dans l'option correspondante ainsi que des références au management des organisations et aux systèmes d'information de gestion.

Le sujet de l'épreuve est spécifique à l'option choisie.

Durée : cinq heures ; coefficient 1.

2° Épreuve de synthèse.

L'épreuve consiste en l'exploitation d'un dossier documentaire relatif à des problématiques relevant du management des organisations et à leurs prolongements économiques et juridiques.

Le sujet de l'épreuve peut être commun à plusieurs options.

Elle comporte deux parties :

- une synthèse à partir de la formulation d'une problématique fournie dans le sujet, centrée sur l'exploitation pédagogique d'un thème de management des organisations ;
- une série de questions à portée didactique, soit dans le domaine économique, soit dans le domaine juridique. Le candidat choisit de traiter la série de questions se rapportant à l'un ou à l'autre de ces domaines.

Durée : cinq heures ; coefficient 1.

B. — Épreuves d'admission

Les deux épreuves orales d'admission comportent un entretien avec le jury qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement du champ disciplinaire du concours, notamment dans son rapport avec les autres champs disciplinaires.

1° Épreuve de mise en situation professionnelle.

Durée de préparation : trois heures ; durée de l'épreuve : une heure (présentation : trente minutes ; entretien : trente minutes) ; coefficient : 2.

L'épreuve consiste en la présentation et la justification de la démarche suivie pour la construction d'une séquence pédagogique. Celle-ci porte, au choix du candidat au moment de l'épreuve, sur le management des organisations, l'économie ou le droit. Une situation professionnelle explicite est fournie par le jury ; elle précise les conditions d'enseignement ainsi que des éléments de contexte relatifs aux élèves.

2° Épreuve d'entretien à partir d'un dossier.

Durée de préparation : deux heures ; durée de l'épreuve : une heure (exposé : trente minutes ; entretien : trente minutes) ; coefficient : 2.

L'épreuve consiste en l'exploitation didactique, dans le champ des sciences de gestion et dans l'option choisie, d'une situation organisationnelle réelle, observée ou vécue par le candidat. Elle prend appui sur un dossier documentaire d'une dizaine de pages maximum (hors annexes), produit par le candidat.

Le sujet proposé par le jury, à partir du dossier, précise le contexte et les conditions de l'enseignement envisagé.

Au cours de l'exposé, le candidat présente ses réponses au sujet et justifie les orientations qu'il privilégie. L'entretien qui lui succède permet au jury d'approfondir les points qu'il juge utiles. Il permet en outre d'apprécier la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République.

Les dossiers doivent être déposés au secrétariat du jury cinq jours francs au moins avant le début des épreuves d'admission.

Annexe 2 : Programme du concours

Session 2020

Options

- Communication, organisation et gestion des ressources humaines.
- Comptabilité et finance.
- Marketing.
- Informatique et systèmes d'information.
- Gestion des activités touristiques.

Concours externe

Le programme des épreuves d'admissibilité et d'admission comporte des éléments communs à toutes les options du concours et des éléments spécifiques à chacune d'entre elles.

Les programmes de référence sont ceux en vigueur au 1^{er} janvier de l'année du concours.

Les textes législatifs et réglementaires de référence sont ceux en vigueur au 31 décembre de l'année précédant celle du concours.

1. Droit

A - Thèmes des programmes de droit des classes de première et terminale « sciences et technologies du management et de la gestion », traités au niveau M1

B - Thématiques complémentaires traitées au niveau M1 :

- les régimes juridiques de l'activité professionnelle ;
- l'adaptation de la relation de travail par la négociation ;
- les relations contractuelles avec la personne publique ;
- le droit de l'immatériel ;
- la gestion du risque par le droit.

2. Économie générale

A - Thèmes des programmes d'économie des classes de première et terminale « sciences et technologies du management et de la gestion », traités au niveau M1.

B - Thématiques complémentaires traitées au niveau M1 :

- la dynamique de la croissance économique et le développement ;
- la politique économique dans un cadre européen ;
- la globalisation financière ;
- la régulation de l'économie mondiale.

3. Management des organisations

A - Thèmes des programmes de management des organisations des classes de première et terminale « sciences et technologies du management et de la gestion », traités au niveau M1.

B - Thématiques complémentaires traitées au niveau M1 :

- l'entrepreneuriat et le management ;
- le développement stratégique ;
- la gestion des ressources humaines ;
- la gestion des ressources technologiques et des connaissances.

4. Sciences de gestion

A - Programme commun à toutes les options

Les thèmes du programme de Sciences de gestion en classe de première « sciences et technologies du management et de la gestion » traités au niveau M1.

B – Programmes spécifiques à chacune des options

1. Option communication, organisation et gestion des ressources humaines

A - Les thèmes du programme de spécialité du cycle terminal de la série « sciences et technologies du management et de la gestion » dans la spécialité « ressources humaines et communication », traités au niveau M1.

B - Les compétences et savoirs associés du domaine professionnel présentés dans le référentiel du BTS « assistant de manager », traités au niveau M1.

2. Option comptabilité et finance

A - Les thèmes du programme de spécialité du cycle terminal de la série « sciences et technologies du management et de la gestion » dans la spécialité « gestion et finance », traités au niveau M1.

B - Les compétences et savoirs associés du domaine professionnel présentés dans le référentiel du BTS « comptabilité et gestion des organisations », traités au niveau M1.

3. Option marketing

A - Les programmes de spécialité du cycle terminal de la série « sciences et technologies du management et de la gestion » dans la spécialité « mercatique », traités au niveau M1.

B - Les compétences et savoirs associés du domaine professionnel présentés dans les référentiels des BTS « management des unités commerciales », « négociation et digitalisation de la relation client », « commerce international » traités au niveau M1.

4. Option informatique systèmes d'information

A - Les programmes de spécialité du cycle terminal de la série « sciences et technologies du management et de la gestion » dans la spécialité « systèmes d'information de gestion », traités au niveau M1.

B - Les compétences et savoirs associés du domaine professionnel décrits dans le référentiel du BTS « services informatiques aux organisations » traités au niveau M1.

C - Les thématiques suivantes traitées au niveau M1 :

- Principes, démarches et outils de modélisation des processus
- Architectures réseaux, conception, évolution, administration
- Bases de données, méthodes et outils de développement d'applications
- Management de projets de système d'information.

5. Option gestion des activités touristiques

Les compétences et savoirs associés du domaine professionnel présentés dans le référentiel du BTS « tourisme », traités au niveau M1.

Correspondance entre les épreuves et les programmes

Épreuves d'admissibilité

1. Composition de sciences de gestion :
Management des organisations et sciences de gestion.
2. Épreuve de synthèse :
Management des organisations, droit, économie générale.

Épreuves d'admission

1. Épreuve de mise en situation professionnelle :
Management des organisations, droit, économie générale.
2. Épreuve d'entretien à partir d'un dossier :
Sciences de gestion

Annexe 3 : Note aux candidats admissibles

Textes de référence : arrêté du 19/04/2013 modifié par l'arrêté du 24/07/2013

1. Épreuve de mise en situation professionnelle

En fonction du choix effectué par le candidat avant le démarrage de la préparation, un sujet de droit, d'économie ou de management lui est remis. Le sujet précise explicitement le thème et le niveau de la séquence pédagogique demandée, ainsi que le contexte dans lequel se déroulera cette séquence (par exemple nature de l'établissement, nombre d'élèves, place de la séquence dans le déroulement de l'année, possibilité d'accès à des postes informatiques, etc.).

Au cours des trois heures de préparation, le candidat peut consulter tous les documents dont il s'est muni dans la perspective de l'épreuve (y compris des ouvrages de références et des manuels scolaires). Il peut aussi utiliser son propre équipement numérique à l'exclusion de toute fonction de communication, dès lors que celui-ci dispose d'une alimentation électrique autonome.

La connexion au réseau Internet ou à tout autre réseau étendu (WAN) ou local (LAN), par tout procédé, est strictement interdite et sera considérée comme une tentative de fraude. Enfin aucune impression ne pourra être réalisée.

L'utilisation de l'équipement numérique est autorisée lors de la présentation et de l'entretien avec le jury. La disponibilité d'un matériel de vidéo-projection n'est pas assurée, de même que sa compatibilité avec l'équipement personnel du candidat.

2. Épreuve d'entretien à partir d'un dossier

Le dossier du candidat est une création personnelle réalisée à partir de situations organisationnelles en rapport avec l'option du concours qu'il a observées ou vécues au sein d'une organisation (administration, collectivité, association ou entreprise). Il comporte des descriptions et des analyses de ces situations ainsi que toutes informations de contexte, données, supports, illustrations permettant d'en rendre compte. Il ne comporte pas de présentation de leur exploitation pédagogique.

À partir du dossier du candidat, la commission d'interrogation propose un sujet qui fixe le thème et le niveau de classe dans lesquels le candidat doit situer son exploitation didactique.

L'extrait de programme ou de référentiel correspondant peut être fourni au candidat avec le sujet. La nature de l'exploitation attendue est précisée dans le sujet. Elle traite de la transposition didactique des situations organisationnelles issues du dossier : analyses, conditions, portées et limites.

Pour cette épreuve, la seule ressource autorisée pour le candidat est le dossier imprimé qu'il a transmis au jury, sans aucun ajout d'aucune sorte le jour de l'épreuve. L'utilisation d'un équipement numérique n'est pas autorisée pour cette épreuve, ni au cours de la préparation ni au cours de l'entretien.

CAPET EXTERNE/CAFEP D'ÉCONOMIE ET GESTION

Option « marketing »

Session 2020

ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION

Mise en situation professionnelle

Coefficient 2

Préparation : 3 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure (présentation : 30 minutes ; entretien : 30 minutes)

Rappel de la définition de l'épreuve :

L'épreuve consiste en la présentation et la justification de la démarche suivie pour la construction d'une séquence pédagogique. Celle-ci porte, au choix du candidat au moment de l'épreuve, sur le management des organisations, l'économie ou le droit. Une situation professionnelle explicite est fournie par le jury ; elle précise les conditions d'enseignement ainsi que des éléments de contexte relatifs aux élèves.

Vous avez la responsabilité de l'enseignement suivant :

DROIT

En classe de :

Première STMG

Le contexte pédagogique est le suivant :

Vous enseignez dans un lycée polyvalent de 1400 élèves situé dans une ville industrielle moyenne. Le public accueilli dans cet établissement provient de zones rurales plus ou moins éloignées, d'où la grande capacité d'accueil de l'internat. L'axe 4 du projet d'établissement porte sur la construction du parcours citoyen et a pour objectif de renforcer l'éducation à la citoyenneté. Dans ce lycée, les équipes pédagogiques ont l'habitude du travail collaboratif pour mettre en place des projets à destination des élèves du tertiaire.

Vous assurez les cours de droit et d'économie en 1^{ère} STMG. Cette classe, dont vous êtes professeur principal, est composée de 32 élèves (17 filles et 15 garçons, dont 35% n'ont pas choisi cette filière en 1^{er} vœu, 10% sont à l'internat et 50% ont un temps de transport par jour supérieur à 1h30) qu'il est difficile de mobiliser, d'impliquer dans leur apprentissage.

Votre collègue de français, confronté à des problèmes de comportement et d'inattention collective, vous sollicite pour mettre en place un projet pédagogique autour du thème du droit et de la justice.

Vos heures de cours sont positionnées dans l'emploi du temps en classe entière le mercredi matin de 10h à 12h et par demi groupe le vendredi de 14h à 18h. La salle que vous occupez le vendredi après-midi dispose de 18 postes informatiques équipés d'outils TIC que vos élèves découvrent.

Vous présenterez un projet de séquence pédagogique s'inscrivant dans la question de droit suivante :

Comment le droit permet-il de régler un litige ?

En vous appuyant sur vos ressources, vous présenterez :

- a) les objectifs;
- b) la place de la séquence dans votre progression pédagogique ;
- c) le déroulement envisagé ;
- d) les supports et outils utilisés notamment numériques ;
- e) vos propositions en matière d'évaluation ;
- f) les transversalités que vous envisagez ;
- g) les autres aspects que vous jugerez utiles.

CAPET EXTERNE/CAFEP D'ÉCONOMIE ET GESTION

Option « marketing »

Session 2020

ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION

Mise en situation professionnelle

Coefficient 2

Préparation : 3 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure (présentation : 30 minutes ; entretien : 30 minutes)

Rappel de la définition de l'épreuve :

L'épreuve consiste en la présentation et la justification de la démarche suivie pour la construction d'une séquence pédagogique. Celle-ci porte, au choix du candidat au moment de l'épreuve, sur le management des organisations, l'économie ou le droit. Une situation professionnelle explicite est fournie par le jury ; elle précise les conditions d'enseignement ainsi que des éléments de contexte relatifs aux élèves.

Vous avez la responsabilité de l'enseignement suivant :

ÉCONOMIE

En classe de : **Terminale STMG**

Le contexte pédagogique est le suivant :

Vous êtes enseignant(e) dans un lycée d'enseignement général et technologique situé dans une grande ville de province. Cet établissement comporte 750 élèves en pré-bac et près de 250 étudiants répartis dans 3 sections de BTS. Il est situé au milieu d'un grand quartier d'habitat social de 20 000 habitants, classé en zone de sécurité prioritaire. Le quartier où se situe l'établissement est marqué par des difficultés économiques et sociales importantes : le taux de chômage y est deux fois plus élevé que le taux moyen de l'agglomération, et le revenu médian y est deux fois plus faible. Les familles monoparentales y sont proportionnellement deux fois plus nombreuses que dans le reste de l'agglomération. La carte scolaire prévoit que le lycée couvre une zone intégrant des quartiers pavillonnaires plus aisés et assez récemment gentrifiés, mais dans la réalité, de nombreuses familles y résidant cherchent à l'éviter par le jeu des options.

Vous enseignez l'économie-droit dans la seule classe de Terminale STMG de l'établissement. Celle-ci se compose de 34 élèves qui suivent, soit la spécialité ressources humaines et communication (18 élèves), soit la spécialité mercatique (16 élèves). La classe a la particularité de comporter 15 redoublants, issus pour la plupart de l'établissement en raison d'un taux de réussite particulièrement faible lors de la dernière session du baccalauréat (seuls 65% des élèves y furent admis).

Bien que l'année ait débuté depuis un peu plus d'un mois, vous avez déjà pu dresser un certain nombre de constats. Le niveau global de la classe est assez faible, celui-ci se révélant toutefois très hétérogène ; un tiers des élèves sont pleinement investis dans leur scolarité et parmi eux, 5 élèves se distinguent par la régularité et la pertinence de leurs interventions, ainsi que par l'excellence de leurs premiers résultats (toutes matières confondues). Le reste des élèves fait globalement preuve d'une grande passivité face aux apprentissages et la mise au travail est très souvent laborieuse. L'absentéisme, les retards en classe et l'absence de matériel scolaire, sont le lot quotidien des enseignants de la classe, qui doivent aussi faire face à un niveau d'écoute très insuffisant en raison de nombreux bavardages. L'ambiance du groupe en est déjà logiquement affectée, et les tensions se multiplient depuis le début de l'année entre ceux qui veulent travailler dans l'optique de l'examen et qui ont des idées précises quant à leur poursuite d'études, et le reste des élèves, peu impliqués dans leur scolarité et accusés par les premiers de nuire à

la qualité des enseignements.

Vous avez cours avec eux le lundi de 10 à 12h, le jeudi de 14 à 16h et le vendredi de 10h à 12h. Vous enseignez dans une grande salle qui vous permet de disposer à la fois d'un espace « classique » composé de 35 tables installées face à un tableau blanc, et doté d'un vidéo projecteur interactif (VPI), mais aussi de 3 ilots au fond de la salle, équipés pour chacun d'entre eux de 6 postes informatique, soit un total de 18 postes, tous reliés à l'imprimante et au poste enseignant.

Vous présenterez un projet de séquence pédagogique s'inscrivant dans la question **d'économie** suivante :

Le chômage résulte-t-il de dysfonctionnements sur le marché du travail ?

En vous appuyant sur vos ressources, vous présenterez :

- a) les objectifs ;
- b) la place de la séquence dans votre progression pédagogique ;
- c) le déroulement envisagé ;
- d) les supports et outils utilisés notamment numériques ;
- e) vos propositions en matière d'évaluation ;
- f) les transversalités que vous envisagez ;
- g) les autres aspects que vous jugerez utiles.

CAPET EXTERNE/CAFEP D'ÉCONOMIE ET GESTION

Option « marketing »

Session 2020

ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION

Mise en situation professionnelle

Coefficient 2

Préparation : 3 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure (présentation : 30 minutes ; entretien : 30 minutes)

Rappel de la définition de l'épreuve :

L'épreuve consiste en la présentation et la justification de la démarche suivie pour la construction d'une séquence pédagogique. Celle-ci porte, au choix du candidat au moment de l'épreuve, sur le management des organisations, l'économie ou le droit. Une situation professionnelle explicite est fournie par le jury ; elle précise les conditions d'enseignement ainsi que des éléments de contexte relatifs aux élèves.

Vous avez la responsabilité de l'enseignement suivant :

Management dans le cadre du cours de CEJM (Culture économique, juridique et managériale)

en classe de : BTS Négociation et Digitalisation de la relation Client (NDRC) 2^{ème} année

Le contexte pédagogique est le suivant :

Vous enseignez dans un lycée polyvalent situé dans une petite ville de province. Le lycée prépare ses élèves au baccalauréat général (toutes spécialités) et également au baccalauréat STMG pour les spécialités Gestion et Finance et Mercatique. Le lycée propose également deux Sections de Techniciens Supérieurs : CG (Comptabilité et Gestion) et NDRC (Négociation et Digitalisation de la Relation Client).

L'établissement participe depuis plusieurs années aux « Cordées de la Réussite » afin de lever les obstacles psychologiques, sociaux et/ou culturels qui peuvent freiner l'accès des jeunes aux formations de l'enseignement supérieur, notamment aux filières sélectives.

En sus de votre service en STMG (vous assurez le cours de marketing), vous intervenez en STS NDRC 2^{ème} année en CEJM, sur le bloc 3 (Relation client et animation de réseaux) et en atelier de professionnalisation.

Vous avez été destinataire d'un mail de votre direction vous informant que 4 élèves de baccalauréats professionnels seront présents à votre cours avec les NDRC 2 lundi matin de 8h à 10h, conformément au dispositif « Cordées de la réussite ».

Les 2 heures restantes sont placées le jeudi après-midi de 16h à 18h. Par ailleurs, vous avez décidé de préparer une visite d'entreprise avec vos étudiants dans l'objectif de mettre en place un partenariat avec les PME qui constituent le tissu économique local.

L'effectif de votre classe est de 26 étudiants, dont 75 % issus d'un baccalauréat professionnel. La classe comporte 18 garçons et 8 filles qui ont majoritairement un profil peu studieux et une capacité d'attention faible (de nombreux bavardages viennent perturber le cours). Le niveau est très hétérogène mais certains étudiants manifestent une réelle volonté d'apprentissage. Vous essayez autant que faire se peut de rendre votre cours le plus dynamique possible pour mobiliser vos étudiants.

Vous disposez d'une salle banalisée équipée d'un tableau numérique interactif.

Vous présenterez un projet de séquence pédagogique s'inscrivant dans la question de management suivante :

Thème 6 :

Les choix stratégiques de l'entreprise

Question posée par le programme :

Comment le diagnostic éclaire-t-il les choix stratégiques de l'entreprise ?

Vous vous intéressez aux compétences suivantes du programme :

Identifier les différentes étapes d'une démarche d'analyse stratégique ;

Présenter les principaux éléments d'un diagnostic interne et/ou externe de l'entreprise.

En vous appuyant sur vos ressources, vous présenterez :

- a) les objectifs ;
- b) la place de la séquence dans votre progression pédagogique ;
- c) le déroulement envisagé ;
- d) les supports et outils utilisés notamment numériques ;
- e) vos propositions en matière d'évaluation ;
- f) les transversalités que vous envisagez ;
- g) les autres aspects que vous jugerez utiles.

CAPET EXTERNE / CAFEP - ÉCONOMIE ET GESTION
option « marketing »

Session 2020

Épreuve sur dossier (coefficient 2)

Préparation : 2 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure - Présentation : 30 minutes ; Entretien : 30 minutes

Nom de la candidat.e :

Numéro de jury :

Date :

Heure de passage :

L'épreuve porte sur l'exploitation didactique de votre dossier. Elle consiste à élaborer et à présenter au jury une production (ressource pédagogique ou support d'évaluation) dans le cadre suivant :

Niveau et type de classe concernés : Terminale STMG spécialité mercatique

Contexte : La classe est composée de 30 élèves. Le niveau de la classe est hétérogène. La moitié des élèves ont des difficultés à se concentrer. Vous pouvez néanmoins compter sur quelques éléments moteurs.

La séance se situant au début du 2^d trimestre, les élèves sont déjà habitués à travailler par groupe.

La salle est équipée d'un vidéoprojecteur avec tableau numérique.

Enseignement : Mercatique

Thème : Mercatique et marchés

Vous devez choisir dans votre dossier le ou les éléments que vous souhaitez exploiter, justifier vos choix, expliquer les adaptations nécessaires à leur exploitation en classe, identifier - si besoin - d'éventuelles ressources complémentaires, envisager des transversalités possibles.

NB : Il s'agit de didactiser une situation réelle, vécue ou observée dans une organisation et non de présenter une leçon.

Extrait du programme :

Question de gestion :	Une entreprise doit-elle nécessairement faire de la publicité ?
Notions	Contextes et finalités
- Objectifs et objets de la communication commerciale, publicité, cible, média, support, message, promesse, mercatique directe, promotion des ventes, parrainage, mécénat, événementiel	Les objectifs de la communication sont au service des objectifs commerciaux. La communication peut porter sur de nombreux objets : l'entreprise, la marque, le produit. De nombreuses situations de communication initiées par l'entreprise sont susceptibles d'être observées. À partir de l'étude de certaines d'entre elles, l'élève doit être capable de : - identifier l'objet, la cible et les objectifs de l'action de communication ; - repérer et caractériser les différents moyens de communication utilisés par l'entreprise ; - analyser la pertinence et la complémentarité des moyens utilisés au regard de la cible et des objectifs visés ;

CAPET EXTERNE / CAFEP - ÉCONOMIE ET GESTION
option « marketing »

Session 2020

Épreuve sur dossier (coefficient 2)

Préparation : 2 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure - Présentation : 30 minutes ; Entretien : 30 minutes

Nom du candidat.e :

Numéro de jury :

Date :

Heure de passage :

L'épreuve porte sur l'exploitation didactique de votre dossier. Elle consiste à élaborer et à présenter au jury une production (ressource pédagogique ou support d'évaluation) dans le cadre suivant :

Niveau et type de classe concernés : BTS Management commercial opérationnel – 1^{re} année

Contexte : Vous enseignez en 1^{re} année de BTS MCO. La séance a lieu un vendredi en TD (3 h) en demi-groupe (17 étudiants) dans une salle équipée de postes informatiques.

Les étudiants ont déjà eu une première période de stage.

Enseignement : BC 2 : Animation et dynamisation de l'offre commerciale

Thème : Organiser l'espace commercial

Vous devez choisir dans votre dossier le ou les éléments que vous souhaitez exploiter, justifier vos choix, expliquer les adaptations nécessaires à leur exploitation en classe, identifier - si besoin - d'éventuelles ressources complémentaires, envisager des transversalités possibles.

NB : Il s'agit de didactiser une situation réelle, vécue ou observée dans une organisation et non de présenter une leçon.

Extrait du référentiel du BTS Management commercial opérationnel

Compétence (s)	Bloc de compétences 2 : animer et dynamiser l'offre commerciale
Savoirs associés	Limites de connaissances
Le merchandising	<ul style="list-style-type: none">• Les enjeux du merchandising• Les principes d'aménagement de l'espace• Les techniques de merchandising• Les apports du digital• L'e-merchandising• La mesure des performances du merchandising

CAPET EXTERNE / CAFEP - ÉCONOMIE ET GESTION
option « marketing »

Session 2020

Épreuve sur dossier (coefficient 2)

Préparation : 2 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure - Présentation : 30 minutes ; Entretien : 30 minutes

Nom de la candidat.e :

Numéro de jury :

Date :

Heure de passage :

L'épreuve porte sur l'exploitation didactique de votre dossier. Elle consiste à élaborer et à présenter au jury une production (ressource pédagogique ou support d'évaluation) dans le cadre suivant :

Niveau et type de classe concernés : 1^{re} année - BTS Commerce international

Contexte : Vous dispensez l'enseignement de prospection et suivi de clientèle devant un demi-groupe (18 étudiants). La séquence se déroule le vendredi de 16h à 18h.

Les étudiants sont agités. La majorité d'entre eux sont peu à l'aise avec l'outil informatique.

La salle est équipée de 20 postes informatiques connectés à Internet et d'un vidéoprojecteur.

Enseignement : Prospection et suivi de clientèle

Thème : Vente à l'export

Vous devez choisir dans votre dossier le ou les éléments que vous souhaitez exploiter, justifier vos choix, expliquer les adaptations nécessaires à leur exploitation en classe, identifier - si besoin - d'éventuelles ressources complémentaires, envisager des transversalités possibles.

NB : Il s'agit de didactiser une situation réelle, vécue ou observée dans une organisation et non de présenter une leçon.

Extrait du référentiel du BTS Commerce International

Compétence (s)	UC51 Prospection et suivi de clientèle
Savoirs associés	Limites de connaissances
S31.3 Prospection internationale	Techniques de prospection internationale (manifestations commerciales, missions individuelles et collectives, marketing direct et internet) Outils de prospection internationale Structure d'un budget de prospection Aides à la prospection internationale

CAPET EXTERNE / CAFEP - ÉCONOMIE ET GESTION
option « marketing »

Session 2020

Épreuve sur dossier (coefficient 2)

Préparation : 2 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure - Présentation : 30 minutes ; Entretien : 30 minutes

Nom du.de la candidat.e :

Numéro de jury :

Date :

Heure de passage :

L'épreuve porte sur l'exploitation didactique de votre dossier. Elle consiste à élaborer et à présenter au jury une production (ressource pédagogique ou support d'évaluation) dans le cadre suivant :

Niveau et type de classe concernés : 1^{re} année - BTS Négociation et digitalisation de la relation client.

Contexte : Vous intervenez en classe dédoublée sur un groupe de 17 étudiants de 1^{re} année de BTS NDRC. Les étudiants vont partir dans 3 semaines pour leur stage d'immersion long en entreprise. Vous êtes dans une salle banalisée équipée d'un poste enseignant et d'un vidéoprojecteur.

Enseignement : BC n°1 : Relation client et négociation-vente

Thème : Négocier et accompagner la relation client

Vous devez choisir dans votre dossier le ou les éléments que vous souhaitez exploiter, justifier vos choix, expliquer les adaptations nécessaires à leur exploitation en classe, identifier - si besoin - d'éventuelles ressources complémentaires, envisager des transversalités possibles.

NB : Il s'agit de didactiser une situation réelle, vécue ou observée dans une organisation et non de présenter une leçon.

Extrait du référentiel du BTS Négociation et digitalisation de la relation client

Compétence (s)	Négocier et vendre une solution adaptée au client
Savoirs associés	Limites de connaissances
Formes et situations de communication (face à face, à distance, téléphonique, etc.) Négociation-vente (situations, diagnostic client, B to B, B to G, marges de manœuvre, conflits, litiges etc.)	Maîtrise de la relation interpersonnelle Efficacité de la négociation commerciale Pertinence de la solution proposée

